

FONDATION_{POUR}
L'INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org

fondapol.org

POURQUOI DONNER ?

Claire-Marie MORINIÈRE

Avec Claude BIRMAN et Wakil BELHADDAD

La Fondapol est un think tank libéral, progressiste et européen.

Président : Nicolas Bazire

Vice-Président : Grégoire Chertok

Directeur général : Dominique Reynié

Président du Conseil scientifique et d'évaluation : Christophe de Voogd

FONDAPOL

Un think tank libéral, progressiste et européen

Née en 2004, la Fondapol s'inscrit dans une perspective libérale, progressiste et européenne. Par ses travaux, elle contribue à un débat pluraliste et documenté.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation met gratuitement à la disposition de tous la totalité de ses travaux sur le site **fondapol.org**. De plus, sa plateforme **data.fondapol** permet à chacun de consulter l'ensemble des données collectées dans le cadre des enquêtes. Ses bases de données sont utilisables, dans le prolongement de la politique d'ouverture et de partage des données publiques voulue par le gouvernement. Enfin, lorsqu'il s'agit d'enquêtes internationales, les données sont proposées dans les différentes langues du questionnaire.

Sous l'appellation « **Anthropotechnie** », la Fondation dédie une partie de ses travaux aux territoires ouverts par l'amélioration humaine, le clonage reproductif, l'hybridation homme-machine, l'ingénierie génétique et les manipulations germinales.

La Fondapol est indépendante et n'est subventionnée par aucun parti politique. Ses ressources sont publiques et privées.

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	9
I. L'ÉCHANGE DÉSENTÉRESSÉ EST-IL POSSIBLE ? LES FONDEMENTS DU DON.....	11
1. L'ambiguïté fondamentale du don : la critique sélectionniste, la ploutocratie... ..	11
2. Le don, fondement des relations sociales chez Mauss.....	13
3. Donner : ouvrir un nouvel horizon d'attentes.....	15
4. Le don des riches et l'exigence de la vertu.....	17
II. L'ÉCONOMIE DE L'AIDE ET DU DON, UNE RÉPONSE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE À L'INDIVIDUALISME ?.....	19
1. La dimension honorifique du don : le cas de l'évergétisme grec, entre devoir civique et exigence d'élite... ..	19
2. La dimension morale du don : intérêt sociopolitique et amour du prochain dans les sociétés chrétiennes médiévales.....	21
III. LA SÉCULARISATION DU DON : COMMENT PENSER LE DON ET LA PHILANTHROPIE DANS LE CADRE D'UNE ÉCONOMIE DE MARCHÉ ?.....	23
1. L'émergence de la philanthropie.....	23
2. Le don et l'entreprise.....	25
IV. QUELLES STRUCTURES POUR DONNER AUJOURD'HUI ?.....	27
1. Place des fondations et types d'État-providence.....	27
2. En France, l'histoire des fondations est récente.....	28
V. LE DON DANS LE JUDAÏSME.....	32
VI. LE DON EN ISLAM.....	36
1. Le don dans le droit et le vocabulaire islamiques.....	36
2. Le droit dans le monde islamique contemporain.....	39
3. Le don chez les Français musulmans.....	39
CONCLUSION.....	41

RÉSUMÉ

L'importance de ce qui est implicite est généralement négligé : ainsi en est-il du don, et de la place qu'il prend dans les structures sociales. Un esprit idéaliste voudrait voir dans le geste du don une gratuité absolue qui se révèle vite très illusoire, un esprit pessimiste n'y verrait que la face émergée d'un intérêt dissimulé, un esprit comptable n'y percevrait que la manifestation de la persistance des inégalités entre riches et pauvres.

À rebours d'une vision strictement utilitariste des échanges humains, l'analyse du don permet de déceler la part de gratuité et de liberté qui peut demeurer dans « ce qui circule entre nous », selon l'expression de Jacques T. Godbout. La confiance, la création d'une attente et d'une forme d'émulation, sont les présupposés du don dans les échanges économiques, relationnels, et politiques : les différentes formes qu'ils prennent selon les sociétés nous en montrent la dimension implicitement structurante, et nous invitent à chercher et questionner son équivalence pour la nôtre.

De l'évergétisme grec à la philanthropie moderne, en passant par la charité médiévale, des cadres de l'entreprise à ceux de l'action publique, des relations sociales aux relations familiales, des échanges matériels à leurs équivalents spirituels dans les différentes religions, le don est un répertoire d'action qui est autant un luxe pour les plus riches qu'une « vertu humaine de base ». Il repose sur un esprit de prodigalité et de libéralité qui n'est pas nécessairement proportionnel à la richesse réelle, mais met en évidence le poids des choses et des hommes, et des liens qui les unissent, au-delà de leur valeur monétaire. Il peut alors devenir un moyen de contester la logique d'équivalence marchande qui, des domaines économiques, tend à s'étendre à toutes les sphères des relations humaines.

POURQUOI DONNER ?

Claire-Marie MORINIÈRE

Élève à l'ENS d'Ulm en philosophie, et étudiante en master de théorie politique
à l'école de la recherche de Sciences-Po Paris.

Avec la participation de

Claude BIRMAN

Professeur honoraire de chaire supérieure de philosophie
en classes préparatoires, et de pensée politique et biblique à l'IEP de Paris.

Wakil BELHADDAD

Ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de philosophie,
doctorant en histoire de la philosophie (ENS Lyon/UCLouvain).

INTRODUCTION

La reconstruction de Notre-Dame de Paris, les débuts de l'invasion russe en Ukraine, l'explosion du port de Beyrouth : autant d'événements – et tant d'autres – qui soulèvent l'émotion et précèdent des appels aux dons matériels ou financiers. La Fondation de France, l'Institut Curie, Médecins sans frontières, le Secours catholique, la Fondation du patrimoine, sont autant de structures qui organisent des collectes de dons qu'ils affectent à des programmes ou à des projets, en France ou dans le monde.

À l'émotion qui suscite l'élan pour donner s'oppose facilement le pragmatisme de la gestion de fonds ; à l'appel à la charité spontanée se heurte le légitime questionnement sur la transparence des affectations, l'institutionnalisation des contrôles, et les luttes d'influence et de visibilité qui polarisent et opposent les causes. Il existe parfois un soupçon de principe à l'égard de cette générosité : elle serait l'aumône du riche qui se regarde donner, la pitié du haut du pavé, qui irait en fait à l'encontre des principes de justice prônés par une égale redistribution sociopolitique, structurée par l'État...

Il semble être tout aussi facile de critiquer la philanthropie, que d'y adhérer : aux « bonnes œuvres », au dynamisme des associations dont on constate au moins la nécessité à défaut d'en concéder la générosité, on oppose aisément les « œuvres de madame » et la conscience soulagée du riche qui aura donné où il faut et se gardera bien d'être discret sur sa propre libéralité.

Entre soupçon un peu cynique et excès naïf de charité, entre gestion pragmatique et libéralité, qu'est ce qui justifie, encore aujourd'hui, le geste du don ? Analyser le don nécessite de comprendre les logiques intersubjectives, mais aussi, à un niveau collectif, le rapport de ce geste aux modes de relation créés par le fonctionnement de l'économie de marché, et par les modes de redistributions façonnés par l'État. L'opposition entre le rapport de don et le rapport marchand semble être au fondement du problème ; nous aurons alors surtout à interroger la manière dont la structure marchandisée des échanges, la priorité particulière accordée aux intérêts individuels dans ce cadre, et la formalisation institutionnelle et juridique que cela suppose, peuvent jouer sur ce « geste » au fondement de toute société.

Comme le souligne Jacques T. Godbout, au début de son livre *Ce qui circule entre nous* (Seuil, 2009) : « Analyser le don, c'est prendre pour objet l'étude de ce qui circule entre les humains comme résultat de la dynamique du lien social, réel ou symbolique. C'est observer ce qui circule de façon non indépendante du lien, par opposition à ce qui circule en s'appuyant d'abord sur une logique ou une dynamique plus indépendante du lien social, comme le principe du droit et l'appareil étatique ou la dynamique du rapport marchand ».

I. L'ÉCHANGE DÉSINTÉRESSÉ EST-IL POSSIBLE ? LES FONDEMENTS DU DON

1. L'ambiguïté fondamentale du don : la critique sélectionniste, la ploutocratie...

Le don semble doublement critiquable : d'une part, la critique envers les « ultra-riches » donateurs dont on attend qu'ils donnent mais dont on regarde la richesse avec un certain soupçon voire une forme de ressentiment. Ces ultra-riches peuvent être qualifiés de *banksters*¹ ; le don est indirectement considéré comme un faire-valoir sur la place publique, comme une manifestation supplémentaire de l'inégalité d'un système : la sincérité du don gratuit comme acte de pure charité est bien difficile à accepter². Le don du riche est alors même vu comme une sorte de concurrent déloyal au mécanisme d'égale redistribution permis par la puissance publique, en ce qu'il manifeste le privilège des riches à faire valoir leur richesse, et leur générosité. Les inégalités, qui sont le lot de toute société³, sont rendues plus manifestes par ce geste, qui suppose d'être reçu. La possibilité du don est alors vue comme une sorte de moindre mal qui ne persisterait que parce que les inégalités persistent et semblent insolubles.

La seconde critique adressée au don n'est pas directement celle des écarts de richesses qu'il suppose mais plutôt de l'affectation des dons et de l'usage social qui en est fait. Derrière le don d'une grande entreprise à une fondation, l'on garde toujours en tête l'écart entre les recettes de l'entreprise et la part, plus restreinte, consacrée au don. L'on suppose que ce don, bien loin d'être gratuit et désintéressé comme il prétend l'être, – ou comme on voudrait qu'il soit – est le résultat d'un calcul d'intérêts que l'on ignore et qu'il faudrait dévoiler. Peu importe, alors, le niveau du don : le geste serait surtout symbole d'un paternalisme déplacé ; la valeur du don n'est rien, en effet, car il faudrait encore le recevoir de bonne grâce. Peu importe, presque, ce que l'on fera de cette somme puisque la dimension financière du don, si elle est évidemment essentielle, est indissociable de sa dimension sociale, culturelle, symbolique, et de la capacité à le voir aussi comme tel.

L'informalité relative du don, la libre décision du donateur de l'octroyer à telle ou telle cause contredit enfin un certain principe d'égalité et d'universalité, que les écarts de richesse contredisaient déjà : le choix de certaines priorités risquerait d'accroître encore les inégalités. Le don, comme manifestation de l'intérêt particulier, semble ne pouvoir que s'effectuer au détriment de l'intérêt général, selon des critères

1. Richard Avramenko et Brienne Wolf, "Disciplining the Rich: Tocqueville on Philanthropy and Privilege", *The Review of Politics*, 83.3 351–374, 2021 [en ligne].

2. Cf. par exemple chez Jacques Derrida, *Donner le temps*, Paris, Galilée, 1991.

3. Raymond Aron, *Dix-huit leçons sur les sociétés industrielles*, Gallimard, 1962, Leçon 1, pp. 70-71.

implicites et potentiellement injustes. C'est ainsi que l'on peut voir la philanthropie sous l'angle de l'investissement : Georges Soros, Bill Gates, Andrew Carnegie ou John Rockefeller ; si bien que l'on en vient à parler de *philanthrocapitalism*⁴, et que la philanthropie est devenue l'objet des *philanthropic studies*⁵ qui tendent à en montrer les limites. Le don est alors vu comme une forme de reproduction du « capital global », sa critique une dénonciation de la constitution de trusts d'« évasion fiscale ». Il s'agit dans cette perspective de stratégies de reproduction « successorales », d'un « phénomène de second ordre, qui ne peut se concevoir que sur le fond d'une pratique d'accumulation de la richesse, qui est nécessairement première, et non comme une pratique autonome dont la signification sociale serait uniquement de l'ordre du don désintéressé ou du dévouement à une cause⁶ ». La philanthropie n'est-elle donc qu'un problème de riches ?

Cette perspective se renforce si l'on considère les dons affectés aux plaidoyers politiques : qu'une partie des leviers de l'action politique soient associés à des fonds privés, qu'il y ait des choix partisans trop affirmés, que ceux-ci se situent, plus ou moins, en opposition à la dynamique de l'action publique : alors le don prend-il une dimension contestataire par rapport à la politique électorale ; ce qui devient théoriquement, au regard de la démocratie, tout à fait contestable. Alexandre Lambelet, dans *La Philanthropie*⁷ souligne ainsi que la philanthropie s'est développée en même temps que la pratique démocratique, comme outil utilisé par les élites pour contrebalancer les effets d'un vote dont le résultat leur déplaisait : « les riches – peu nombreux et profondément hostiles aux institutions démocratiques de leur pays qui les prive d'une influence politique directe – utilisent la philanthropie comme principale arme pour faire connaître leur point de vue et ainsi opposer une autorité morale à la puissance publique qui les domine désormais. [...] Faire de la philanthropie, c'est d'abord et avant tout faire de la politique (publique) autrement, proposer une manière de penser la pratique politique différente de la pratique conventionnelle : pour reprendre des définitions canoniques des mouvements sociaux, la philanthropie peut ainsi se définir comme un « défi collectif au système d'autorité » porté par « des individus, des groupes et/ou des organisations engagés dans un conflit politique ou culturel sur la base d'une identité collective partagée ». Plus loin, il pointe

4. Thomas Depecker, Marc-Olivier Déplaud, et Nicolas Larchet, « La philanthropie comme investissement. Contribution à l'étude des stratégies de reproduction et de légitimation des élites économiques », *Politix*, vol. 121, n° 1, 2018, pp. 9-27 ; Matthew Bishop et Michael Green, "The Birth of Philanthrocapitalism", *The Economist*, 25 février 2006.

5. cf. Lagemann [E. C.], ed., *Philanthropic Foundations : New Scholarship, New Possibilities*, Bloomington, Indiana University Press, 1999.

6. Nicolas Guilhot, *Financiers, philanthropes. Sociologie de Wall Street*, Paris, Raisons d'agir, 2006, p. 8.

7. Alexandre Lambelet, « 1. L'invention de la philanthropie au début du XIX^e siècle », *La Philanthropie*, Presses de Sciences Po, 2014, [en ligne].

cette logique contestataire qui, par son informalité, s'inscrit en faux contre les pratiques électorales : « la philanthropie reste contestataire par rapport à la politique électorale (telle que définie par les théories prescriptives de la démocratie représentative) en ce qu'elle contrevient aux idées suivantes : que le vote constitue l'élément clé de la participation politique, que les volontés et les aspirations de la population doivent être portées par des élus ; que les électeurs et les candidats battus doivent faire preuve de patience civique et attendre que le sort électoral se renverse pour faire triompher leurs points de vue ; que le gouvernement des hommes passe par quelques grandes configurations stables de partis qui ont, à travers le temps, un rôle de traduction des demandes politiques et d'euphémisation d'affrontements sociaux économiques ».

Faudrait-il alors refuser toute structure de don (ou alors contrôler leur « spontanéité »?), au prétexte qu'il n'est qu'hypocrisie, étant au service d'intérêts dissimulés ? N'est-il pas seulement un pis-aller, une sorte de moindre mal face à la persistance des inégalités ? Est-il juste d'associer le geste du don à la richesse, et donc à la persistance des inégalités ? Comment cependant penser les relations sociales si le don n'y a pas sa place, ou alors seulement comme « moindre mal » ? Peut-on, sinon, considérer que la charité collective doit être exclusivement le fait de la puissance publique ?

2. Le don, fondement des relations sociales chez Mauss

Cette critique du don que nous avons mentionnée est à la fois conjoncturelle (liée au contexte de la philanthropie émergente), mais également plus générale, car elle est aussi ce qui a fondé en leurs temps la critique chrétienne de l'évergétisme antique, puis la critique philanthropique des principes de charité chrétienne : à chaque fois, le don était « sélectionniste », et son défaut d'universalité manifestait son inefficacité et ses limites intrinsèques. Ces structures de don seraient-elles de tout temps des lieux de potentielles injustices, ou des mécanismes accusant sans cesse les inégalités économiques et sociales ?

Pour Mauss, dans son *Essai sur le don*, l'analyse du don montre un modèle d'échanges qui déjoue pour une part les logiques marchandes modernes, en ce qu'il ne vise pas d'abord le profit ou la production de richesses. La dynamique analysée par l'anthropologue a irrigué les recherches menées dans le domaine, et a servi de structure au champ d'analyse. Selon lui, les hommes donnent, et se sentent obligés par les dons qu'ils reçoivent : ce qui est un don « gratuit » et qui garde la forme du don généreux exige en fait une double réponse : la réception, et le rendu. Il y a là ce que Mauss appelle un « système de prestations totales », qui crée un lien entre le donneur et le destinataire. Le don suppose ainsi une forme de

désintéressement ambigu, une gratuité redéfinie : bien que n'exigeant pas de stricte symétrie reposant sur une équivalence de valeurs marchandes, il suppose cependant bien une forme de réponse. Nous l'avons déjà vu : cela concède ainsi aux objets une valeur symbolique qui n'est pas corrélée à cette valeur marchande. Cette valeur crée l'obligation informelle de recevoir, et de rendre, autre chose, possiblement sous une autre forme, et dans un délai et une temporalité qui n'est pas strictement symétrique ou équivalente : on parle alors de « contre-don ».

Au-delà de l'apparente spontanéité de la charité, et de la critique qui naît lorsque l'on en perçoit l'ambiguïté, il y a à déceler une véritable ritualisation, une vraie symbolisation de la réciprocité fondant le lien social, qui n'est pas à réduire à l'échange d'intérêts égoïstes vaguement corrompus. Le don n'est pas un pur altruisme, il doit bien intégrer la question de l'intérêt, des inégalités, de la violence parfois⁸. Cependant, par la place particulière conférée aux choses, qui deviennent porteuses d'un symbole social, il y a potentiellement dans le don un échange, une boucle⁹ qui dépasse les intérêts des individus, leur intersubjectivité, qui est alors de l'ordre du collectif, et qui a quelque chose d'une ostentation non directement marchande. On peut penser à l'échange de biens matériels, de richesses, de rites, de produits, mais aussi de politesses, de fêtes, de danses qui rythment la vie sociale et politique dans les sociétés analysées par Mauss (la Polynésie, la Mélanésie, et le Nord-Ouest américain). Il y a là une forme d'universalité culturelle d'une immense complexité. Cette dimension collective (les échanges considérés ont toujours lieu entre ce que l'on appellerait aujourd'hui des « personnes morales ») appelle enfin à considérer la dimension représentative que construit le geste du don. Les personnages représentant la collectivité sont revêtus d'un rôle qui dépasse leur propre individualité : le chef est le représentant du clan dans l'antagonisme et dans l'affrontement « somptuaire » qui l'oppose à un autre clan. Cette « prestation » fondée sur une telle représentation est le lieu d'une surenchère, et d'une multiplication des pratiques agonistiques. Celles-ci créent une émulation et une hiérarchie entre les clans et leurs représentants : l'enjeu est celui du prestige, de l'honneur ; au-delà de la vie de l'âme même. « Au Nord-Ouest américain, perdre le prestige, c'est bien perdre l'âme : c'est vraiment la « face », c'est le masque de la danse, le droit d'incarner un esprit, de porter un blason, un totem, c'est vraiment la persona, qui sont ainsi mis en jeu, qu'on perd au potlatch, au jeu des dons comme on peut les perdre à la guerre¹⁰ ».

8. Norbert Alter, « Théorie du don et sociologie du monde du travail », *Revue du MAUSS*, vol. n° 20, n° 2, 2002, pp. 263-285.

9. Jacques T. Godbout et Alain Caillé, *L'esprit du don La Découverte*, 1992, chapitre 12.

10. Marcel Mauss, *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, PUF, Quadrige, 2007, p. 248.

3. Donner : ouvrir un nouvel horizon d'attente

La critique du don touche à sa mesurabilité (quantité, contrôle, implique les riches...), à l'intérêt ou au mécanisme de domination qu'il dissimulerait : considérer le don en l'espèce et s'attacher à l'analyse du mode de relation qu'il implique modifie notablement la perspective. Cela introduit une dimension qualitative primordiale, qui n'est pas essentiellement celle d'une aliénation de celui qui reçoit envers celui qui donne. La valeur du don n'est pas d'abord marchande, elle est symbolique, sociale et quasi « spirituelle » tout en étant extrêmement concrète et matérielle. Surtout, elle est symbolique et relationnelle sans être uniquement ou essentiellement jeu d'intérêts égoïstes et calculateurs. Il y a création d'un mode de relations qui n'est pas uniquement régi par l'impératif production/consommation, mais qui repose sur le désir et sur la gratuité relative du lien social – gratuité conditionnée par son absolue nécessité pour l'ordre social¹¹. Il ne s'agit alors pas de dire que le don reposerait sur une totale informalité, ou ne serait pas lieu d'inégalités ou de jeux d'intérêts partisans : les analyses de Mauss, et toutes celles qui s'inscrivent dans sa lignée ne montrent pas autre chose. Elles montrent cependant des alternatives à la logique d'équivalence marchande pure et permettent de détacher les échanges humains de la structure production/consommation pensée selon des termes de symétrie stricte de valeurs : « Mauss insiste sur le fait que ces échanges ne sont pas purement symboliques ou sociaux, désintéressés. Par exemple, les dépenses somptuaires du potlatch doivent être comprises comme un moyen de définir les rangs sociaux, et pas seulement de dilapider. Plus généralement, c'est l'intérêt qui amène à donner, mais “cet intérêt n'est qu'analogue à celui qui nous guide” : il n'est pas qu'économique¹² ». L'informalité juridique que l'on prête par ailleurs aux sociétés non marchandes est également illusoire : la complexité des normes coutumières dont Mauss rend compte montre le contraire. C'est donc finalement la pure symétrie, l'équivalence des valeurs inscrites dans les contrats, et la dimension non communautaire des échanges qui serait spécifique à notre contexte socio-économique, et qui nécessite de repenser, en contexte, le geste du don.

Au-delà de la critique de l'arbitraire et de la fragilité de la charité, ou de ce qu'elle serait le fait de personnes fortunées, il faut ainsi resituer le don financier tel qu'il est effectué aujourd'hui, dans le tissu social qu'il construit : si ce n'est pas un cadeau purement gratuit, et s'il serait parfaitement naïf de le considérer ainsi, il est effectué en faveur d'actions choisies, il crée des obligations, un horizon d'attente spécifiques. Il ouvre vers l'action par la réponse qu'il implique et l'attente qu'il crée, sans pour autant exiger une réponse connue d'avance.

11. Sur différents sens de la gratuité, voir Jacques T. Godbout, *L'esprit du don*, La Découverte (1992), chapitre 11.

12. Norbert Alter, « Théorie du don et sociologie du monde du travail », *Revue du MAUSS*, 2002/2 n° 20, 2002, p.263-285, CAIRN.INFO [en ligne].

Le don est, à l'instar d'une parole donnée, ce qui crée la confiance, fondement nécessaire à tout ordre social et antérieur même à l'ordre contractuel qui en prend acte et le structure : comme le souligne Jean-Claude Michéa dans *L'Empire du moindre mal* (2007), « la simple possibilité pratique d'établir des échanges économiques et des contrats juridiques (ce sont les deux grandes modalités de la logique donnant-donnant) suppose ainsi, entre les individus qui décident de privilégier ces relations particulières, un certain degré de confiance préalable et, par conséquent, l'existence minimale, chez les différents partenaires, de dispositions psychologiques et culturelles à la loyauté ». Le seul calcul d'intérêt, basé sur une « neutralité axiologique » supposée, ne peut fonder véritablement le don. Par conséquent, limiter le don à sa dimension utilitaire méconnaît profondément la force et l'importance concrète que prend cette « loyauté ».

Recevoir un don suppose d'abord d'accepter sa propre limitation, son incomplétude et sa dépendance à l'égard d'autrui : le donateur a « besoin » du destinataire, et celui-ci a « besoin » de celui-là. Considérer le don comme une base de la relation entre individus suppose de reconnaître une dette symbolique à l'égard de la société, qui précède l'individu. Plutôt que de limiter l'analyse du don à l'économie de marché, on peut émettre l'hypothèse que le don existait avant la marchandisation de l'économie. Ainsi, l'économie de marché, et les échanges contractuels qu'elle suppose, ne peut exister que grâce à l'antécédence de la confiance et de la loyauté dans les échanges.

La loyauté et la confiance qui précèdent la « seconde nature » que constituent les formes du droit ne renvoient pas nécessairement à une « idéologie du bien ». Se référant au concept de *common decency* utilisé par George Orwell, Jean-Claude Michéa explique que les « vertus humaines de base » sont en un sens impossibles à mettre de côté : sans être une idéologie construite, elles forment une sorte de substrat inamovible et, en un sens, universel. Le contrôle de la spontanéité et de l'informalité des dons par des normes juridiques, quelles qu'elles soient, n'implique pas que le don, la force du lien social qu'il crée, disparaisse, et qu'il faille ainsi opposer « économies de marché » et « économie du don ». Jean-Claude Michéa prolonge l'idée en montrant la dimension universelle de ce substrat vertueux : « Ces vertus, ou dispositions psychologiques et culturelles à la générosité et à la loyauté [...] admettent, naturellement, un nombre illimité de traductions particulières, et varient selon les différentes civilisations et les différents contextes historiques. Mais c'est précisément cette traductibilité permanente qui fonde, en dernière instance, leur caractère universalisable, par opposition aux simples idéologies du Bien qui ne peuvent étendre leur empire singulier (voire se mondialiser) que sur le mode privilégié de la croisade et de la conversion. En revanche, la négation de ces vertus

élémentaires se manifeste toujours sous une forme identique : celle de l'égoïsme et de l'esprit de calcul, conditions historiquement immuables de la volonté de puissance, et, par conséquent, de toutes les trahisons qui l'accompagnent inexorablement¹³. Ainsi le don est-il une de ces « vertus humaines de base » ou « valeurs morales de l'homme ordinaire¹⁴ » ? L'idée de George Orwell est d'attribuer cette *common decency* seulement aux classes populaires, mais il semble en exclure les « possédants et les dominants » qui auraient oublié cette « morale instinctive » : la vie ordinaire des moins privilégiés est, pour l'auteur, « le dernier refuge de l'universel » que les riches et les puissants auraient perdu, et corrompu. Parmi les valeurs de la « décence ordinaire » se trouve l'entraide, la solidarité, et le don. Il faut en effet prendre en compte comme des dons, des gestes aussi simples que l'obole de la veuve dans l'urne du temple, la discussion avec la personne sans domicile que l'on croise tous les matins en sortant de chez soi, le fait de porter le sac de courses de la vieille voisine qui n'a pas d'ascenseur, le ticket restaurant donné à l'accordéoniste du métro : petits gestes simples que l'on n'ose même plus faire, qui pourtant ne sont pas l'apanage des riches, et qui ne coûtent rien à ceux qui ont beaucoup. Au-delà de l'attention aux plus pauvres, de l'éducation que cela suppose, qui peuvent être le fait de tous, il faut aussi pouvoir apporter une réponse au sujet du don des plus riches qui, s'ils sont moins nombreux, constituent souvent l'apport financier majoritaire du don : George Orwell a-t-il raison de les exclure de la « morale instinctive » ? Peut-on dire, dans le cas du don des riches, qu'il crée véritablement un lien et qu'il établit un rapport de confiance ? Quelle place, alors, accorder aux critiques que nous avons mentionnées plus haut ?

4. Le don des riches et l'exigence de la vertu

Considérer le don met alors en exergue la nécessité de « cultiver la vertu », selon l'expression traditionnelle, en démocratie libérale¹⁵ : si elle n'a plus de spontanéité pour les riches, comme le dit George Orwell, il y a un travail à mener pour que ce geste soit retrouvé. Et il y aurait ainsi pour les riches une forme de vertu particulière à développer, par opposition aux vices et aux soupçons de corruption qu'on leur prête si

13. Jean-Claude Michéa, *L'Empire du moindre mal. Essai sur la civilisation libérale*, Flammarion, 2021.

14. Georges Orwell, *Essais, articles, lettres*, vol. 1 (1920-1040) Paris, Ivrea/Éditions de l'encyclopédie des nuisances, 1995, p. 663, cité par Bruce Bégout, « Vie ordinaire et vie politique. George Orwell et la common decency », article publié dans le recueil *L'Ordinaire et le Politique*, PUF, 2006, pp. 99 à 119.

15. Montesquieu en fait le principe du fonctionnement démocratique : voir *L'Esprit des Lois*, III, 3 ; il en fait également le fondement de l'éducation en République (*Ibid*, IV, 1). Voir aussi dans *Dix-huit leçons sur la société industrielle* (Gallimard, p.100) la distinction que fait Raymond Aron : « Les théoriciens politiques du passé considéraient qu'une bonne société était celle où les hommes étaient vertueux ; le sociologue d'aujourd'hui a tendance à penser qu'une bonne société est celle qui utilise les vices des individus en vue du bien commun ».

facilement ; cette vertu serait la philanthropie. Pour Alexis de Tocqueville, il y a même une forme de leadership moral que les riches doivent assurer, quant à la sauvegarde des libertés et à l'amélioration des communautés locales¹⁶. Dans le *Mémoire sur le paupérisme*, il souligne que, les hiérarchies sociales étant un état de fait¹⁷, cette vertu participe à une forme de « féodalité fonctionnelle », par opposition à une « féodalité dysfonctionnelle » qui émergerait lorsque le pouvoir n'est plus associé à la responsabilité de donner.

Alexis de Tocqueville montre combien la charité doit être proportionnée aux moyens de chacun : les privilégiés doivent donner davantage au vu de leurs ressources financières et culturelles tandis que les pauvres voient le don comme un intermédiaire dans leur rapport à la puissance publique, et une protection face aux abus possibles de celle-ci. Au-delà de la vertu que le don exige des plus riches, le geste exige également, des plus pauvres, une capacité de recevoir qui n'est pas non plus toujours spontanée : ce faisant, un lien est constitué entre les plus riches et les plus pauvres, qui aurait sinon tendance à se distendre, ou qui serait sinon conflictuel : « l'aumône individuelle établit des liens précieux entre le riche et le pauvre. Le premier s'intéresse par le bienfait même au sort de celui dont il a entrepris de soulager la misère ; le second, soutenu par des secours qu'il n'avait pas le droit d'exiger et que peut-être il n'espérait pas obtenir, se sent attiré par la reconnaissance, un lien moral s'établit entre ces deux classes que tant d'intérêts et de passions concourent à séparer et, divisées par la fortune, leur volonté les rapproche¹⁸ ». Le philosophe critique même la charité publique en ces termes : « loin de tendre à unir dans un même peuple ces deux nations rivales qui existent depuis le commencement du monde et qu'on appelle les riches et les pauvres, elle brise le seul lien qui pouvait s'établir entre elles, elle les range chacun sous sa bannière ; elle les compte et, les mettant en présence, elle les dispose au combat¹⁹ ».

16. Richard Avramenko et Brianne Wolf, *op. cit.*

17. Cf. aussi Raymond Aron, *Les Désillusions du Progrès*, I, 2 « Gouvernants et gouvernés » : s'appuyant sur les théories néo-machiavéliennes, Aron dénonce les idéologies qui voudraient faire croire à la possibilité de la disparition des gouvernants : les gouvernés ayant pris le pouvoir tombent nécessairement dans les mêmes travers que ceux qui les précédaient. Comme il le montre, une société sans différenciation est impossible, et il faut toujours demeurer vigilant quant à l'écart subsistant entre la « formule » qui prétend avoir réalisé une certaine égalité, et la réalité inégalitaire qu'il faut continuer à prendre en compte.

18. Alexis de Tocqueville, *Mémoire sur le paupérisme*, 1835, p. 21.

19. *Ibid.* p. 22.

II. L'ÉCONOMIE DE L'AIDE ET DU DON : UNE RÉPONSE À L'INDIVIDUALISME ?

Le don comme principe du lien social se situe, au point de vue collectif, dans une tension entre l'affect plus ou moins pérennisé, plus ou moins contrôlé (qui équivaldrait au don) et la stabilité conférée par l'institutionnalisation (qui équivaldrait à l'aide publique)²⁰ : cette structure se constitue différemment selon les contextes sociopolitiques.

Jacques T. Godbout souligne combien il est difficile, dans la modernité, de penser le don en dehors des structures marchandes qui induisent l'utilisation du vocabulaire économique qui lui est associé : « quantité, rendement, croissance, rationalité, productivité, calcul, équivalence monétaire et marchande ». S'intéresser au don dans la structure sociale revient à se pencher sur « ce qui circule dans les sociétés sous une autre forme que le modèle marchand²¹ ». À la suite de Marcel Mauss, il appelle à une recherche sur les formes de dons : il invite ainsi à mettre à distance les formes de « rationalité instrumentale » et la vision moderne de l'intérêt égoïste et subjectiviste, pour considérer d'autres structures, dans leur spécificité.

1. La dimension honorifique du don : le cas de l'évergétisme grec, entre devoir civique et exigence d'élite

Paul Veyne étudie ainsi dans *Le Pain et le cirque* ce qu'il considère être un fait primordial des sociétés antiques : l'évergétisme²². Le terme désigne, selon lui, « les dons d'un individu à la collectivité » et se rapporte à une universelle « magnificence » : tout homme, toute société, toute époque est touchée par ce phénomène et l'objectif de l'historien est d'en montrer la spécificité pour les sociétés antiques. Il attribue le concept d'évergétisme à des phénomènes qui courent sur une longue période s'étendant de 300 av. J.-C. jusqu'à 300 ap. J.-C., c'est-à-dire de la période hellénistique à une longue partie de l'époque romaine, dans le bassin méditerranéen. L'évergétisme a pour particularité d'être le geste d'« un homme qui aide la collectivité de sa bourse » dans une société de notables qui émerge dans les cités grecques à l'époque de l'essor de la Macédoine et

20. Voir aussi Vladimir Jankélévitch, *Traité des vertus*, réédition complète, tome 2 : *Les Vertus et l'Amour*, Paris, Flammarion, 1986 : il y résume ainsi les critiques (« scrupules sélectionnistes, kantien, socialistes ») faites sur le don : « l'aumône approfondit et institutionnalise la pauvreté ».

21. Jacques T. Godbout, « Avant-propos. L'entrée par le don », *Ce qui circule entre nous. Donner, recevoir, rendre*, Le Seuil, 2009, p.13-17, CAIRN.INFO [en ligne].

22. Jean Andreau, Alain Schnapp et Pauline Schmitt-Pantel : « Paul Veyne et l'évergétisme », dans *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 33^e année, N° 2, 1978. pp. 307-325.

des pratiques monarchiques. L'évergète contribue à l'équilibre des comptes publics et, ainsi, à celui de l'ensemble de la société, sans que cela ne soit pour autant du ressort de l'impôt ou de la redistribution, au sens strict. Cet invariant – non conceptualisé comme tel dans les sociétés antiques – repose sur trois mobiles qui peuvent compter comme des déclinaisons de ce modèle de « magnificence » : « ils donnent par piété, ils donnent pour être honorés, ils peuvent aussi donner parce qu'ils s'intéressent à une cause²³ ». L'historien les distingue des dons affectés seulement à des groupes privés, mais aussi de ce qui a plus tard été associé à la charité chrétienne. L'intérêt de cette pratique réside dans son informalité : l'évergétisme est à la fois spontané et forcé, contrainte qui le distingue ainsi du mécénat limité à une minorité de riches. Trois types d'évergétisme sont distingués : l'évergétisme libre, assimilable au mécénat, l'évergétisme funéraire, et l'évergétisme *ob honorem*. La participation aux magistratures et l'octroi des fonctions politiques les plus élevées est quasi nécessairement réservée aux riches, puisqu'ils doivent être capables d'assumer une partie des charges matérielles qui en découlent ; il y a alors dans l'exercice des fonctions publiques une forme de sacrifice non rémunéré voire largement coûteux pour les notables qui sont en fait des oligarques reposant, pour Rome, sur des réseaux de clientèles. La participation à la fonction publique et au financement de l'État est donc le fait de ces « notables ».

L'évergétisme n'est ainsi pas une prestation affectée automatiquement à une dépense, une obligation ou un échange marchand mais il renvoie à une satisfaction matérielle, comme un cadeau et un hommage. Cette dimension honorifique distingue l'évergétisme de la charité et du don aux plus pauvres : il s'agit d'un don collectif, adressé comme symboliquement à l'ensemble de la Cité, aux riches comme aux pauvres, et qui ne joue pas directement sur les tensions sociales relatives aux inégalités. Celles-ci, qui touchent à l'existence des dettes et aux problèmes de répartition des terres agricoles, ne sont pas modifiées par l'évergétisme : la contrainte qui y est associée n'est pas de l'ordre politico-social comme pourrait être le don ou la charité effectuée dans un contexte postérieur de lutte des classes.

23. Jean Andraeu, Alain Schnapp et Pauline Schmitt-Pantel, *op. cit.*, p.212.

2. La dimension morale du don : intérêt sociopolitique et amour du prochain dans les sociétés chrétiennes médiévales

Le don médiéval, une « économie »

Dans les sociétés médiévales, la donation s'est structurée à la croisée des formes de droits romain, germanique et chrétien²⁴. Les médiévistes se réfèrent d'abord largement au modèle anthropologique maussien, c'est-à-dire de Marcel Mauss, avant de chercher à y apporter les spécificités d'une étude plus historique²⁵. Nous nous appuyerons notamment sur deux articles d'Eliana Magnani, qui présentent une synthèse de la question²⁶.

Les médiévistes parlent d'une « économie du don », qui repose sur les donations faites à l'Église, ainsi que sur les dons à connotation plus directement politiques (*dona annuali* réclamés par le roi, dons diplomatiques, largesses aristocratiques, repas liés aux paix et aux serments...). Eliana Magnani souligne ceci : « Les dons réciproques constitueraient un système qui n'a pas la forme d'échanges économiques, mais établiraient des relations sociales, génératrices de formes de pouvoir et de liens de solidarité. Ce système serait pourtant ambivalent, l'échange de cadeaux pouvant être interprété comme forme positive d'interaction entre les hommes et les parentèles, mais aussi comme des contre-dons agressifs, révélateurs de relations conflictuelles. Ces deux formes ont le même objectif : l'établissement et la reproduction de l'ordre social et économique existant ». Nombre de biens ou de droits sont ainsi abandonnés au profit d'une église, ou d'un monastère. La pratique perdure largement entre le IX^e et le XIII^e siècle, avec un pic au X^e siècle, puis décline au moment où se développe la pratique testamentaire: dans le même temps se développent les circuits commerciaux et les premiers jalons d'une économie de marché. Peu à peu ce passage aboutit au fait que « les donations se font de moins en moins sous forme de terres, et de plus en plus en numéraire ».

Le don et l'Église au Moyen Âge

La place de l'Église est donc prépondérante dans ces structures de donation, et les implications théologiques sont très fortes : le don et l'offrande sont des actes fondamentaux dans leur rapport à la fois au rite eucharistique et à l'aumône aux plus pauvres. Le moment de la donation est un acte public, ritualisé, en un sens assimilable à la messe. Le don est alors ce qui fait

24. Philippe Jobert : *La Notion de donation. Convergences : 630-750*, Paris, Les Belles Lettres, 1977.

25. Eliana Magnani, « Le don au Moyen Âge : pratique sociale et représentations. Perspectives de recherche », *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, 2000, 4, pp. 62-74 [en ligne].

26. Eliana Magnani, « Le don au moyen âge. Pratique sociale et représentations perspectives de recherche », *Revue du MAUSS*, vol. n° 19, n° 1, 2002, pp. 309-322 ; Eliana Magnani, « Les médiévistes et le don. Avant et après la théorie maussienne », *Revue du MAUSS*, vol. 31, n° 1, 2008, pp. 525-544.

la liaison, d'un point de vue immanent, entre les différentes sphères de la société, et du point de vue de la transcendance, entre l'ici-bas et l'au-delà, entre les vivants et les morts nommément confiés à la prière collective. Anita Gerreau parle ainsi d'une société fondée sur l'« échange généralisé » et « défend l'idée que, dans une société chrétienne qui se pense en relation au divin, le lien social se représente en termes de *caritas* [...] et qui irrigue toute la société. La circulation des biens étant l'un des moyens au travers duquel on établit et renouvelle des liens sociaux, c'est à l'intérieur de cette logique de l'amour de Dieu par les hommes et des hommes envers Dieu et envers le prochain que les modalités pratiques du don sont comprises par les hommes au Moyen Âge. Il s'agirait ainsi d'une circulation à trois termes : le donateur, le donataire, en passant par Dieu²⁷ ».

Dans le rapport aux pauvres, le geste du don est primordial, puisqu'il est présenté comme l'image de la relation à Dieu : le don aux monastères vise ainsi à accomplir l'obligation d'assistance envers les plus pauvres, et la « charité » est la condition de la valeur spirituelle de l'aumône. Le bien terrestre ne se suffit effectivement pas à lui-même pour devenir un « trésor dans le ciel » : dans la lignée de Saint Augustin, l'efficacité de l'acte charitable doit être associée à une conversion du donateur. Il s'agit ainsi de transformer les personnes et les biens en « quelque chose de mieux » : « cela revient par conséquent à concevoir que la transformation des biens et des personnes opérée grâce à la pratique du don est de nature similaire à celle de la “commutation” eucharistique²⁸ ». Le don est alors une participation au sacrifice christique : « le don permet ainsi au donateur laïc d'intégrer la communauté rituelle du monastère et de prendre place dans les échanges avec Dieu ». Le don est alors au fondement du milieu social, et sous-tend autant la vie intérieure que la vie collective. Le salut des riches passe ainsi par le don aux pauvres, et un bien terrestre (*temporalia*) peut se transformer en caelestia, en « passeport vers le salut ».

Les différentes influences juridiques

Pour le haut Moyen Âge et le Moyen Âge central (jusqu'au XII^e siècle), on note une forte influence du droit germanique, qui ferait prévaloir les « dons réciproques », en opposition au don inconditionnel en vigueur dans le droit romain. Cette réciprocité ouvre la porte au concept de « contre-don » et au don « agonistique », c'est-à-dire fondé sur une surenchère croissante. Les dons sont alors autant des territoires, des cadeaux (occasions de réconciliations), des paiements : la réciprocité

27. Anita Gerreau-Jalabert, « Caritas y don en la sociedad medieval occidental », in *Hispania. Revista Española de Historia*, 60/1/204 (2000), p. 27-62 cité dans Eliana Magnani, « Les médiévistes et le don. Avant et après la théorie maussienne », *Revue du MAUSS*, vol. 31, n° 1, 2008, pp. 525-544.

28. Eliana Magnani, « Le don au Moyen Âge. Pratique sociale et représentations perspectives de recherche », *op.cit.*

serait une garantie de son efficacité légale, impliquant des normes de droit précises. Cela n'implique pas pour autant la mise en place d'échanges strictement marchands, puisque ces dons peuvent être considérés comme des gages d'amitié, d'amour, etc. Georges Duby, dans *Guerriers et paysans*, évoque les « générosités nécessaires » qui suscitaient « des réseaux indéfiniment diversifiés d'une circulation de richesses et de services dans l'ensemble de la société. Cela instaure une "économie du pillage, du don et de la largesse", qui perdure globalement jusqu'à l'émergence de circuits commerciaux plus structurés vers la fin du XI^e siècle ».

La donation médiévale relie ainsi l'homme aux réalités temporelles et matérielles (terres, biens matériels), à ses contemporains, et aux réalités célestes : il n'est pas un « individu » divisé et seul au monde, mais fait en un sens partie des *res*, des choses. On retrouvait déjà cette caractéristique chez Marcel Mauss, à propos du contre-don : « Ce mélange étroit de droits et de devoirs symétriques et contraires cesse de paraître contradictoire si l'on conçoit qu'il y a, avant tout, mélange de liens spirituels entre les choses qui sont à quelque degré de l'âme et les individus et les groupes qui se traitent à quelque degré comme des choses. Et toutes ces institutions n'expriment uniquement qu'un fait, un régime social, une mentalité définie : c'est que tout, nourriture, femmes, enfants, biens, talismans, sol, travail, services, offices sacerdotaux et rangs, est matière à transmission et reddition. Tout va et vient comme s'il y avait échange constant d'une matière spirituelle comprenant choses et hommes, entre les clans et les individus, répartis entre les rangs, les sexes, et les générations²⁹ ».

III. LA SÉCULARISATION DU DON : COMMENT PENSER LE DON ET LA PHILANTHROPIE DANS LE CADRE D'UNE ÉCONOMIE DE MARCHÉ ?

1. L'émergence de la philanthropie

La philanthropie est, en un sens, une professionnalisation de la charité : l'abandon des cadres de la donation d'Ancien Régime et les débuts de la sécularisation ont profondément modifié le rapport au don entretenu par les sociétés occidentales. La philanthropie peut être vue comme une nouvelle expression de l'évergétisme antique, dans le cadre de l'économie de marché. Dans *La philanthropie*, Alexandre Lambelet la définit ainsi : « la philanthropie, telle que nous l'entendons ici, est l'affectation volontaire

29. Marcel Mauss, *Essai sur le don*, op. cit.

et irrémédiable d'un bien à une cause particulière d'utilité publique. Plus spécifiquement, elle se distingue de la charité par trois dimensions : elle est pro-active, délocalisée (nationale) et autonome³⁰ ».

Elle apparaît (comme, en un sens, les structures de l'Église médiévale et moderne), comme un pouvoir cohabitant et parfois lieu d'opposition à la puissance publique. Nous avons déjà évoqué le fait que la philanthropie pouvait être lieu de contestation et que son émergence aux États-Unis dans le cours du XIX^e siècle était liée à une volonté de limiter la puissance étatique pour sauvegarder les intérêts particuliers : un passage³¹ de *La Démocratie en Amérique* (I, 2, 4) de Tocqueville explicite clairement cette idée.

« Un gouvernement ne saurait pas plus suffire à entretenir seul et à renouveler la circulation des sentiments et des idées chez un grand peuple, qu'à y conduire toutes les politiques industrielles. Dès qu'il essaiera de sortir de la sphère politique pour se jeter dans une nouvelle voie, il exercera, même sans le vouloir, une tyrannie insupportable ; car un gouvernement ne sait édicter que des règles précises ; il impose les sentiments et les idées qu'il favorise, et il est toujours malaisé de discerner ses conseils de ses ordres. [...] Il est donc nécessaire qu'il n'agisse pas seul. Ce sont les associations qui, chez les peuples démocratiques, doivent tenir lieu des particuliers puissants que l'égalité des conditions a fait disparaître. [...] Dans les pays démocratiques, la science de l'association est la science mère ; le progrès de toutes les autres dépend des progrès de celle-là. Parmi les lois qui régissent les sociétés humaines, il y en a une qui semble plus précise et plus claire que les autres. Pour que les hommes restent civilisés ou le deviennent, il faut que parmi eux l'art de s'associer se développe et se perfectionne dans le même rapport que l'égalité des conditions s'accroît ».

La philanthropie se différencie de la charité chrétienne telle qu'elle s'exerçait dans les sociétés d'Ancien Régime sur trois aspects. Elle n'est pas mise en place par des communautés solidaires préexistantes, elle devient anonyme, et elle est prise en charge par un corps professionnel spécialisé, qui se constitue petit à petit. L'action sociale n'a plus de dimension spécifiquement religieuse, mais se trouve régie par les méthodes rationnelles liées à l'industrialisation et aux modifications que cela entraîne sur le marché du travail. La philanthropie est un « répertoire d'action » politique et contestataire (selon la classification de Charles Tilly³²) : « les élites détrônées par le “désétablissement religieux” autant que par la mobilisation

30. Alexandre Lambelet, *op. cit.*

31. Alexis de Tocqueville, *De la Démocratie en Amérique*, II, 5 « De l'usage que font les Américains de l'association dans la vie civile » [1840].

32. Charles Tilly, *La France contestée : de 1600 à nos jours*, Paris, Fayard, 1986 [Cité par Lambelet, Alexandre, *op. cit.*].

politique du commun des mortels, se tournèrent vers la philanthropie et les associations volontaires comme alternative à la politique électorale³³ ». La philanthropie repose alors sur les principes généraux du don, mais est principalement le fait de l'élite qui investit en faveur du changement social qui correspond à ses vues (comme par exemple les nouveaux philanthropes de la Silicon Valley).

2. Le don et l'entreprise

Il y a quelque chose de paradoxal à chercher la place du don dans le monde de l'entreprise où, par excellence, les systèmes marchands prédominent. Comme l'a souligné Jean-Claude Michéa dans *L'Empire du moindre mal*, il n'y a cependant pas d'opposition entre d'un côté le monde « marchand », structuré par « les mécanismes équilibrants du Marché et du Droit moderne », et d'un autre la naïve charité ou (peut-être est-ce semblable) la fausse charité pleine d'intérêts plus ou moins dissimulés. Il l'analyse ainsi : « le Marché, le Droit (et l'État lui-même) constituent, en effet, des formes de socialisation nécessairement secondaires ». Il réfute l'idée selon laquelle l'intérêt seul pourrait faire fonctionner un système social en reprenant le paradigme du « dilemme du prisonnier » : « Aucun calcul rationnel, c'est-à-dire aucun calcul ancré dans la seule axiomatique de l'intérêt ne peut jamais permettre à des individus supposés égoïstes d'entrer d'eux-mêmes dans le cercle enchanté de la confiance et donc de s'accorder sur la solution qui serait la meilleure pour eux. [...] Ainsi que le reconnaît l'économiste Ian O. Williamson, “une confiance fondée sur le calcul constitue une contradiction dans les termes” ».

Des modalités de calcul « non-rationnels » peuvent aussi être pris en compte pour ce qui est de l'entreprise. La réalisation d'un contrat implique toujours un certain délai et repose sur une forme de promesse : elle est donc toujours différée dans le temps. Le contrat demeure en attendant incomplet, et exige entre les contractants une « forme de coopération qui n'est ni mécanique ni solide ». Comme l'explique Norbert Alter³⁴, la confiance est une forme que prend le don dans ce contexte : « si toutes les relations en organisation étaient stratégiques, uniquement stratégiques, mises en œuvre pour obtenir un avantage, le plus souvent au détriment de l'autre, on ne pourrait pas « faire organisation », personne n'acceptant de renoncer à des avantages au profit d'un intérêt collectif, et personne ne faisant suffisamment confiance à l'autre pour trouver de bonnes raisons

33. Burton Bledstein, *The Culture of Professionalism: The Middle Class and the Development of Higher Education in America*, New York (N. Y.), Norton, 1976.

34. Norbert Alter, « Théorie du don et sociologie du monde du travail », *Revue du MAUSS*, vol. n° 20, n° 2, 2002, pp. 263-285.

de coopérer. Cela explique largement la pérennité des relations et de la confiance malgré la présence de stratégies égoïstes et des trahisons ». Le système de l'entreprise (travail, emploi, salaire) s'apparente donc au « phénomène social total », ce qui suppose qu'y soient intégrés, outre des éléments directement propres au travail, des dimensions affectives, des projets, du civisme... »

L'auteur mentionne plusieurs éléments en ce sens, qui touchent notamment à la relation employeur/employé. Celle-ci ne fonctionne pas selon une stricte équivalence, mais selon un système « d'endettement mutuel » : les salariés « donnent » leur contribution active au fonctionnement de l'atelier ou de l'entreprise pour que les directions soient amenées à « donner à leur tour » l'autonomie. C'est ainsi la situation d'endettement mutuel qui permet la coopération et l'efficacité, bien plus que la négociation conçue comme un moyen de gérer des intérêts bien connus de part et d'autre, et défendus de manière optimisatrice ». L'auteur prend ensuite l'exemple du « renvoi d'ascenseur », des « coups de main » : pour cela, la « réciprocité de l'échange est différée, sans délais précis », « l'échange est ininterrompu car il ne s'agit pas d'un moment particulier, la structure sociale assurant l'existence de ces formes de coopération », et, enfin, « l'échange ne fonctionne pas suivant le registre de l'équivalence (je te donne ce que je te dois), mais selon le principe de l'endettement mutuel (on est dans une relation de réciprocité permanente) ». L'analyse du monde du travail permet ainsi de voir comment les structures marchandes sont toutes imbriquées dans des logiques de don : « l'idée selon laquelle le cycle du don/contre-don engage un endettement mutuel explique bien mieux la coopération que la contrainte ou le contrat³⁵ ». Finalement, que ce soit en entreprise ou dans tout autre cadre, le geste du don recèle une beauté particulière lorsqu'il est le premier mouvement d'une relation : en ce sens, il est un pari qui n'aboutit pas nécessairement à un cycle d'échange, si l'autre parti n'accorde pas de réponse. Norbert Alter cite alors Georg Simmel (*Les Pauvres*, 1998) : « Ce n'est que quand nous sommes les premiers à accomplir le don que nous sommes libres, et c'est la raison pour laquelle il y a, dans la manifestation initiale qui ne se fait pas par remerciement, une beauté, une spontanéité de l'offrande, un surgissement, un épanouissement à destination de l'autre, à partir, en quelque sorte, du *virgin soil* de l'âme ».

35. Sous-jacente à la question du don en entreprise se trouve également celle du soin du lien social au travail : voir par exemple Dominique Paturel, « L'éthique du care, soutien de l'intervention sociale en entreprise », *Revue Interventions économiques*, 51, 2014, [en ligne], Sur la question du don et de l'entreprise, voir également Jacques T. Godbout et Alain Caillé, *L'esprit du don*, La Découverte, 1992, chapitre 5.

IV. QUELLES STRUCTURES POUR DONNER AUJOURD'HUI ?

1. Place des fondations et types d'État-providence³⁶

Nous l'avons rapidement évoqué : le don est vu comme un complément, voire comme un concurrent potentiel de l'action redistributrice de l'État. Dans le contexte occidental des États-providence corrélés à l'économie de marché, le don prend une place particulière selon les spécificités de chaque modèle. À plusieurs formes d'État-providence correspondent ainsi plusieurs structurations du mode de don³⁷ :

- Un modèle libéral (anglo-saxon) aux États-Unis et au Royaume-Uni, où dépenses publiques peu importantes et large secteur non lucratif ;
- Un modèle social-démocrate (scandinave, en Suède par exemple) : l'État finance et fournit les services en matière d'État social, étroit espace disponible pour les organisations à but non lucratif ;
- Un modèle corporatiste (rhénan) : l'État est fort mais il est contraint de faire cause commune avec des organisations à but non lucratif qui l'avaient précédé pour instaurer l'État social. Cela implique un retrait partiel de l'État, et évite les demandes radicales en matière sociale ;
- Un modèle étatique (latin, méditerranéen) : l'État garde la main sur l'ensemble, mais sans être l'instrument de la classe ouvrière comme chez les sociaux-démocrates.

En France par exemple, la philanthropie reste pour une large part l'affaire de l'État ; celui-ci a des places réservées dans les conseils de fondation, et conçoit la philanthropie comme un acteur de stratégie d'action publique ; par exemple, la Fondation de France qui doit participer au financement de la création du ministère de la Culture.

Les acteurs du don sont favorables à une libéralisation du système puisqu'un système plus libéral incite au don. Il y a donc la volonté chez les acteurs de la philanthropie de reculer l'État-providence, ou du moins à en limiter les prérogatives, et les structures du don sont un levier d'action parmi d'autres pour diminuer la part des missions publiques dans la protection sociale des familles et de la société civile³⁸.

36. Gosta Esping-Andersen, *Les Trois mondes de l'État-providence*, Paris, PUF, 1990. Voir aussi Francis Charhon, *La Philanthropie. Des entrepreneurs de solidarité*, Paris, Fondapol, mai 2012 [en ligne].

37. Voir Alexandre Lambelet, *op. cit.*

38. Bruno Palier, « Les évolutions des systèmes de protection sociale en Europe et en France. Une perspective institutionnelle comparée », *Pouvoirs*, 82, 1997, p. 160-161 ; Christelle Mandin et Bruno Palier « L'Europe et les politiques sociales : vers une harmonisation cognitive des réponses nationales », dans *L'intégration européenne*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004, p. 255-285 cité par Alexandre Lambelet.

L'économiste Charles Sellen³⁹ explique qu'il y a – encore aujourd'hui – une grande différence de perception de la philanthropie entre la France et les États-Unis. Selon lui, la philanthropie est facilitée aux États-Unis par une culture du don et du contre-don très installée, qui a cependant tendance à s'éroder du fait de l'appauvrissement et d'un certain repli sur soi des classes moyennes. Le don des plus riches demeure une constante « parce qu'il est considéré comme moralement et socialement inacceptable de ne pas redonner quelque chose à la société lorsqu'on a réussi financièrement ». On retrouve ainsi une forme contemporaine de l'évergétisme, de plus associée à une conscience du politique plus « patriote » malgré le multiculturalisme et une place plus importante du religieux. En France, les donateurs sont mieux répartis selon les classes sociales : les riches, assujettis à l'impôt sur la fortune immobilière (IFI), considèrent qu'ils font un effort suffisant par l'impôt et ne profitent pas du dispositif avantageux du don sur l'IFI : la philanthropie joue un rôle beaucoup moins important dans la vie démocratique car l'État est considéré comme l'acteur principal de l'égalisation des conditions, tandis que les religions, leviers importants de la générosité, sont théoriquement confinées à la vie privée. Les divergences de modèle au sein même de l'Union européenne posent la question de la possibilité d'une européisation des structures, qui permettraient une certaine unification⁴⁰.

2. En France, l'histoire des fondations est récente

La Fondation de France

En 1969, sous l'impulsion du général de Gaulle et d'André Malraux et à partir d'un rapport de Michel Pomey, la Fondation de France est instituée : il s'agit de « créer un outil pour mobiliser la générosité libre au service de l'intérêt général », comme l'explique la directrice générale, Axelle Davezac⁴¹. Les fondations sont alors très peu développées (on en compte 250, contre 15 000 aux États-Unis). La difficulté de la France, selon Pierre Rosanvallon⁴², vient du fait que la démocratisation passe par l'abrogation du système féodal et par le rejet des corps intermédiaires : l'État doit produire la nation, et le don est perçu comme un concurrent potentiel à cette construction.

39. Charles Sellen et Anna Maheu, « L'activité philanthropique reflète la participation civique à la démocratie aux États-Unis », *La Fonda*, Tribune Fonda n° 259, septembre 2023 [en ligne].

40. European Foundation Center, *Comparative Highlights of Foundation Laws: the Operating Environment for Foundations in Europe*, Bruxelles, EFC, 2011.

41. Nathalie Birchem, « La Fondation de France, poids lourd de la philanthropie à la française », *La Croix*, 11 mars 2019 [en ligne].

42. Arthur Gauthier et Laurence de Nerveaux, « L'état de la recherche sur le don en France », *Essec Business School et Fondation de France*, décembre 2015 [en ligne] ; et Pierre Rosanvallon, *L'État en France de 1789 à nos jours*, Paris, Seuil, 1990, p. 95-99.

Depuis sa création, la Fondation de France, en s'appuyant sur des bénévoles, a ainsi servi de point d'appui important sur de nombreux sujets, répartis selon 32 programmes d'action : l'aide aux personnes vulnérables, le développement de la connaissance, le rapport entre l'homme et l'environnement. Constatant par exemple la nécessité d'actions en faveur de la protection de l'environnement, elle finance des actions sur cette thématique dès les années 1970 ; ayant perçu les carences de la prise en charge des personnes âgées, elle participe dans les années 1980 à l'émergence des soins palliatifs, encore très sous-dotés de nos jours. Plus récemment, la Fondation participait au recueil des dons pour la restauration de Notre-Dame de Paris, à hauteur de 25 millions d'euros.

Qui donne et pourquoi ?

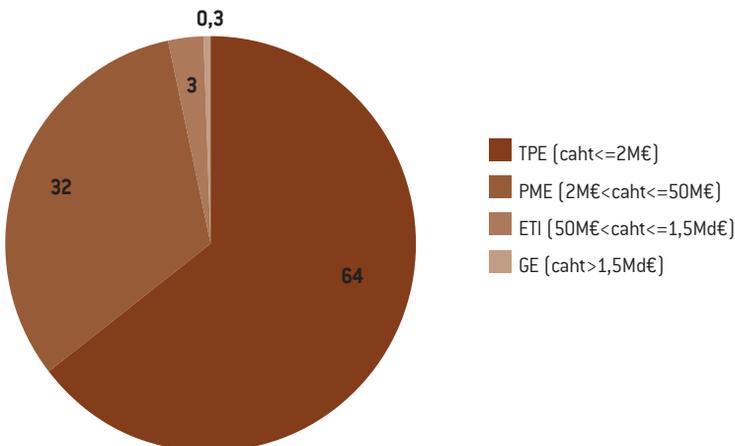
La Fondation de France publie régulièrement les chiffres du don en France : pour 2019, trois éléments principaux sont relevés quant à l'origine des dons⁴³ :

- une progression du montant global des dons des particuliers, malgré le nombre de donateurs en baisse : sont déclarés près de 2,9 md€ en 2019 (alors qu'environ 5 md€ de dons sont effectués, ce qui est dû au fait que les Français ne déclarent pas nécessairement les dons). La croissance relative est portée par les plus aisés et les plus âgés ;
- une forte croissance du mécénat d'entreprise, particulièrement marquée par les petites entreprises : on compte alors plus de 3,5 md€, avec 46 % des dons issus de petites entreprises ; le rapport de l'Observatoire de la philanthropie note que le nombre de très petites entreprises déclarant des dons a été multiplié par quatre entre 2010 et 2018 : elles représentent deux entreprises mécènes sur trois ;
- des libéralités en hausse : 1,35 md€ sont rassemblés au titre de legs, de donations, d'assurances-vie. Plusieurs grandes ONG en sont bénéficiaires, notamment des associations catholiques (Apprentis d'Auteuil, Secours catholique...).

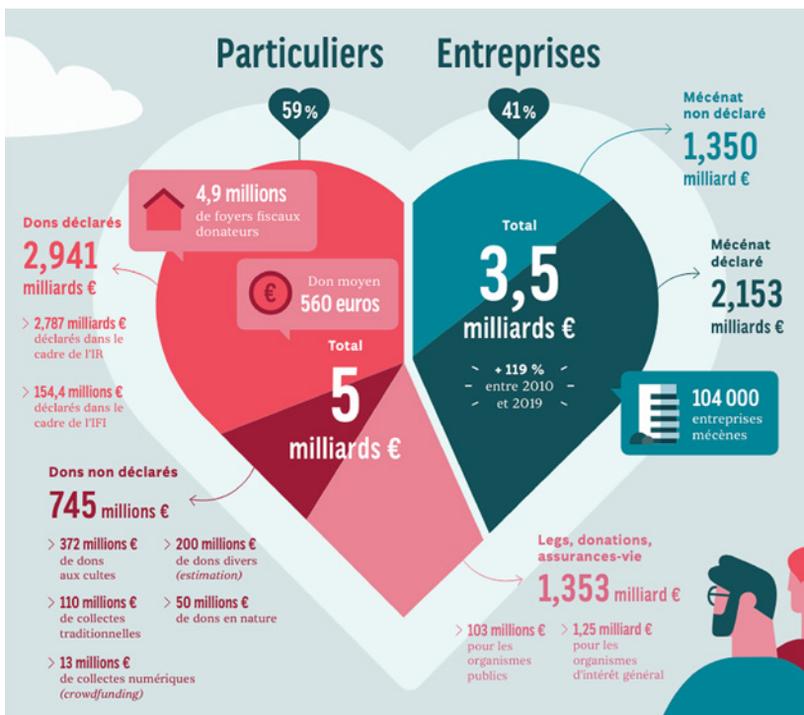
43. Hadrien Riffaut, Séverine Dessajan et Delphine Saurier, « Solitudes 2023. (Re)liés par les lieux. Une approche territoriale et spatiale des solitudes et du lien social », Observatoire de la philanthropie, janvier 2024 [en ligne].

Nombre d'entreprises mécènes et montant du mécénat par chiffre d'affaires (CA) en 2018 (en %)

Nombre d'entreprises ayant réalisé des dons selon le CA



Source : « Panorama national des générosités. 2^{ème} édition », Observatoire de la philanthropie, Fondation de France, 2021 [en ligne].



Les dons ne constituent qu'une faible part (4 à 5 %) du revenu des 1,35 million d'associations, qui sont parmi les principaux destinataires des dons particuliers en France : 45 % des Français sont membres d'une association, et 32 % sont des bénévoles actifs ; le don ou le bénévolat ne sont ainsi pas seulement le fait des plus aisés ; don et bénévolat constituent néanmoins un mode d'action très répandu, d'autant plus si l'on prend en compte les dons adressés aux fondations ou aux organismes publics. Ainsi, le secteur social, médicosocial et de la santé concentre 40 % des dons, les religions 23 % et 19 % vont à l'éducation et à la recherche.

Les structures et les modes du don

Après la création et le développement de la Fondation de France, une structure juridique se met peu à peu en place pour favoriser les dons financiers. En 1987, une première loi est spécifiquement dédiée aux fondations.

Les fondations ont doublé leurs effectifs depuis 2001, tandis que 2000 fonds de dotation ont vu le jour au début des années 2010, ce qui marque un net essor du système. L'argent des fondations qui devient alors un marché économique à part entière : cela permet par exemple une diversification des activités pour les entreprises bancaires, et fait l'objet de législations spécifiques.

À la fin des années 1980, la France abandonne le modèle d'une déduction des dons effectués du revenu imposable, comme aux États-Unis et en Suisse, et choisit un système reposant sur la réduction d'impôt équivalente à un pourcentage du don. La loi Aillagon de 2003 structure la fiscalisation des dons, et y incite fortement : les Français qui effectuent un don bénéficient d'une réduction d'impôt équivalente à 66% de la valeur du don dans la limite de 20 % du revenu imposable du donateur. Cela repose sur l'idée que l'on peut contribuer au bien public non seulement par l'impôt, mais aussi par le don. Comme le souligne Axelle Davezac, cette incitation au don a produit une hausse sensible des revenus qui y sont liés⁴⁴.

Plusieurs modes de collecte ont été mis en place : le publipostage, les quêtes sur la voie publique (162 millions d'euros), les collectes en ligne (80 millions d'euros en 2019 pour le *crowdfunding*).

44. Nathalie Birchem, *op. cit.*

V. LE DON DANS LE JUDAÏSME

1 – Le don est cette abondance bénéfique, dont la notion fonde l'éthique biblique, et par suite la culture juive, qui s'en inspire au plus près depuis le commencement de son élaboration antique, il y a plus de trois mille ans. Plus près de nous, le philosophe juif Maïmonide de Cordoue, dans son *Guide des perplexes* du XII^e siècle, traduit de l'arabe par Salomon Munk au XIX^e siècle, définit au livre III, 54, le mot d'hébreu biblique *Hessed* comme « un excès de libéralité », un don gratuit « à qui on ne doit absolument rien ». Cette bonté est donc d'abord par excellence celle du Dieu de la Bible envers son peuple : celle « des bienfaits de Yhwh » envers « la Maison d'Israël » (Isaïe 63:7). Élargissant cette formulation prophétique jusqu'à son sens cosmique monothéiste, Maïmonide ajoute que « c'est par la bonté divine que le monde a été construit », interprétant ainsi la formule laconique du Psaume 85:3 : « *'olam 'hessed ibané* », selon une lecture suivie par la fameuse King James Version anglaise du XVI^e siècle : “*the world is built by love*”. En outre, comme en hébreu le mot « monde » : *'olam*, est une durée plutôt qu'un espace, cette « construction » est une création continuée, celle de la « bonté » absolue du Dieu toujours en acte de Spinoza, par laquelle le monde subsiste et se renouvelle, et dont provient la notion de « durée créatrice » chère à Bergson.

2 – Cette exégèse médiévale de Maïmonide ouvre la voie à l'humanisme moderne, à partir de ses fondements antiques. Car, pour les hommes, être créés « à l'image de Dieu », selon la formule de Genèse 1:26, c'est être capables de participer de cette divine générosité, de cette gratuité susceptible d'élever l'espèce humaine de la soumission à la nécessité physique naturelle répétitive, à la liberté morale créatrice. Hannah Arendt a insisté, de nos jours, dans son beau livre sur la condition humaine, sur ce passage, par la civilisation matérielle et la culture, de la nécessité à la liberté. Elle rappelle que « le travail libère du travail », selon la formule de Karl Marx, qu'il peut nous délivrer de l'asservissement aux contraintes répétitives de la satisfaction des besoins naturels, par l'inventivité du progrès technique et de l'automation. Et cette délivrance peut ouvrir la voie au loisir des activités libres et créatrices, grâce auxquelles un monde proprement humain se bâtit dans la durée. L'humanisme moderne appelle tous les hommes à cette œuvre commune, contre les pratiques esclavagistes, qui réserveraient à une élite arrogante les privilèges de la culture et de l'action libre.

3 – Cet humanisme moderne est ainsi en filiation avec l'éthique biblique. Le rituel de la Pâque juive, qui évoque le récit biblique de l'Exode, celui de la fuite du peuple hébreu asservi hors de l'oppression impériale

pharaonique, est étroitement lié à l'exigence éthique et politique du passage de la servitude à la liberté : le mot passage est le sens même du mot hébreu « *pessa'h* », translittéré « Pâque » en français, et traduit par « Pass over » en anglais. De même, la prescription rituelle du repos sabbatique, inscrite dans le Décalogue en Exode 20, ordonne le labeur des six jours de la semaine de travail vers son dépassement libéral, un septième jour de trêve, de mise à distance des nécessités, des intérêts et des passions, un jour de gratuité, de pur *Hessed*, comme un Noël hebdomadaire. Déjà, au début du récit de la Genèse, la création du monde en six jours aboutit à l'apparition de la liberté humaine en puissance, qu'il appartient aux hommes eux-mêmes de faire passer à l'acte, au cours du « Jour » de leur Histoire, par l'éveil de leur conscience, selon le mot de Hegel. De cette éthique du don proviennent ensuite bien des prescriptions bibliques, pratiques et hautement symboliques, comme la libération antique des esclaves pour dette au bout de six ans, la jachère agricole de la septième année, et le Jubilé qui impose, tous les quarante-neuf ans, l'application d'une loi agraire de redistribution des terres, évoquée plaisamment par Goscinnny dans son album de Lucky Luke : *Ruée vers l'Oklahoma*, mais qui anticipe le grand sérieux des lois antitrust, et de toute l'éthique sociale et politique de la libre concurrence. L'éthique biblique fonde ainsi la dualité moderne libérale de la création de richesses par la liberté d'entreprise régulée, et de la justice sociale par la redistribution : une « économie sabbatique », dit Raphaël Draï.

4 – C'est pourquoi les Juifs ont été prédisposés historiquement, depuis des siècles, par leurs traditions propres, à l'accueil et à la promotion des aspects généreux de la modernité. Ils en ont bénéficié eux-mêmes grâce à leur émancipation individuelle et nationale, et ils ont contribué à en développer universellement les bienfaits. Ils sont aussi, hélas, – et jusqu'à aujourd'hui – les premiers à souffrir gravement du refus réactionnaire de cet esprit moderne de liberté et de justice, certes puissant et prometteur, mais aussi ambitieux et fragile. D'une part, l'esprit de cette éthique biblique, d'origine juive, a donc largement contribué à celui de la Déclaration universelle des droits de l'homme, rédigée à Paris, en 1948, par une équipe cosmopolite de brillants juristes, réunie par Eleanor Roosevelt et René Cassin. Mais d'autre part, l'opposition à cet esprit libéral, qui alimente d'emblée la haine des Juifs, reste vive, partout où les institutions et l'éducation qui en permettraient la réalisation effective font défaut. Cependant, c'est le propre d'une éthique du don que de viser toujours à nouveau le dépassement des impuissances historiques, par le refus du renoncement, et de la soumission irrationnelle à la fatalité. Certes, les malheurs collectifs et individuels reviennent et se répètent, selon l'adage de L'Ecclésiaste 1:9 : « Rien de nouveau sous le soleil ». Tout change et rien ne change : l'esprit de domination et le goût de la servitude se ravivent

à l'occasion de chaque faillite du droit et des mœurs. Rien n'est durablement acquis sans efforts à renouveler. Mais c'est précisément cet esprit de renouvellement qui est à cultiver, par l'éducation et la culture, comme y invite magistralement la vision d'Ézéchiël 37, celle de la « résurrection des morts », annonçant au VI^e siècle, le retour d'exil des Judéens déportés à Babylone, et leur reconstruction de la ville et du Temple de Jérusalem, narrée dans les Livres d'Ezra et de Néhémie.

5 – En hébreu biblique, on nomme « *chinouï* » ce changement qui ne change rien, et par lequel une oppression tyrannique succède tristement à une autre, aujourd'hui comme autrefois. Mais on nomme « *hiddouch* », au contraire, l'action créatrice qui renouvelle fructueusement les choses humaines. Il y a eu bien des réformes et même des révolutions réussies et durables, collectives et individuelles. Hannah Arendt a fait l'éloge de la Révolution américaine, dont Michael Walser a montré les liens avec l'éthique biblique. Après celles de la Suisse et des Pays-Bas, les révolutions anglaise et française ont assuré des acquis modernes indéniables, et non sans filiations bibliques, malgré leurs errements. Il en est bien d'autres, étonnantes comme la réparation allemande de l'échec de Weimar à Karlsruhe, grandioses comme l'accès de l'Inde à la démocratie avec Nehru, ou discrètes mais exemplaires, comme la réussite du Costa Rica. Dans le récit biblique et ses commentaires, Abraham est le personnage fondateur qui incarne la notion de ce *Hessed*, de cette générosité, qui ouvre une voie d'avenir linéaire vers un horizon d'humanité universelle, un « horizon téléologique », selon le mot de Husserl dans sa conférence de Vienne de 1935, en rupture avec le malheur du temps cyclique de l'oppression. Après son fameux « départ » vers le lointain, dans le récit de Genèse 12, Abraham aura en effet pour vocation d'être une bénédiction pour « toutes les familles de la terre ». Selon la tradition, « sa tente était ouverte des quatre côtés », pour mieux pratiquer l'hospitalité. Le récit biblique le montre agissant ainsi en Genèse 18, dans son accueil sans réserve des trois passants angéliques, puis dans sa défense pathétique des éventuels Justes de Sodome, qu'il demande à la justice divine de distinguer des malfaisans, et d'épargner. Cette générosité d'inspiration biblique est un thème omniprésent de l'œuvre de Victor Hugo, chantre de l'espoir moderne. Et le philosophe Jacques Derrida a insisté de nos jours, sur le caractère fondamental de cet altruisme, à la suite des développements d'Emmanuel Levinas, dès *Totalité et infini*, et dans toute son œuvre, sur la bonté et l'éthique de la responsabilité pour autrui, qui fait de chacun de nous comme « l'otage » du prochain dans le besoin.

6 – Mais la générosité ne suffit pas, sans lucidité rationnelle, à établir effectivement la justice. Joseph, l'homme probe et lucide, qui a si bien inspiré le romancier Thomas Mann, est, dans le récit de la Genèse,

le descendant d'Abraham, qui réalise la bonté de son aïeul grâce à sa pensée claire et ses actions sagaces, et assure à la vaste Égypte prospérité et régulation. À la manière moderne de Descartes et de son siècle, l'éthique juive se distingue ainsi de la morale stoïcienne antique, par son sens d'une histoire humaine linéaire inventive, que le naturalisme stoïcien n'atteint pas, si admirable soit-il ; elle se distingue aussi de l'exaltation chrétienne, par son exigence rationnelle de justice humaine, comme le souligne Renan dans sa belle Conférence sur le judaïsme. Si le *Hessed* est donc la première vertu de l'éthique juive, il n'en est pas la dernière. La finalité du don gratuit, à l'origine des vertus chrétiennes de miséricorde et de charité, n'est pas seulement, dans l'éthique juive, le salut de l'âme promis par les Épîtres aux Corinthiens de Paul, mais la réalisation effective de la paix sur terre, comme elle est « aux Cieux ». La fameuse prescription de « l'amour du prochain », de Lévitique 19:18, qui vise à faire de chacun « le gardien de son frère », contrairement au Caïn fratricide de Genèse 4:9, ne dispense pas du civisme qui peut seul en assurer l'effectivité. La morale ne peut rien sans la politique. À la fin de son traité *Du contrat social*, en IV, 8, Jean-Jacques Rousseau, suivant en cela Machiavel, met en garde contre l'irresponsabilité civique à laquelle conduirait une exaltation exclusive de la charité, et définit les Juifs, dans ses Fragments politiques, comme les « vrais citoyens ».

7 – La Loi de Moïse, certes fondée sur la bonté, vise ainsi à bâtir une citoyenneté responsable, capable d'établir la paix, celle d'un monde humain libre, paritaire, pluraliste et solidaire, animé par une concorde durable, évoquée par la statue d'Isaïe d'un sculpteur russe, dans le jardin de l'ONU à New-York. La paix, en hébreu : *shalom*, suppose la justice : *tsedaqa*, qui suppose la vérité : *emet*, qui suppose la bonté : *hessed*. « bonté et vérité se sont rencontrées, justice et paix se sont embrassées », Psaume 85:11⁴⁵. Dans la Genèse, le récit biblique des quatre générations de la construction de la famille d'Abraham et de Sarah narre donc le passage de leur générosité à l'intelligence de Joseph, récit inculquant aux Juifs et à leurs amis, le goût des vertus morales et intellectuelles. Il en résulte, dans l'Exode, la justice des lois de Moïse, dont le dieu se révèle à lui comme celui de ses pères. Mais les promesses des pères ne sont accomplies, dans le récit biblique, qu'à la suite de la longue aventure qui mène à l'inauguration du Temple de la Paix, par le roi Salomon à Jérusalem, sur la colline de Sion, au Livre des Rois, I:8. Il y fut érigé réellement au X^e siècle, comme un premier humble phare de la paix universelle, proposée à toutes les nations, par-delà les millénaires d'errements encore à venir :

45. Traduction de Henri Meschonnic, in *Gloires*, 2001, éd. Desclée de Brouwer.

« paix pour le lointain paix pour le proche
dit Yhwh - je vais le guérir –
mais les malfaisants : la mer qui remue
impossible de la calmer
et ses eaux remuent fange et vase –
pas de paix, dit mon Dieu, pour les malfaisants ».

Isaïe 57:19-21, traduction de Pierre Alferi et Jacques Nieuviarts, La Bible, Bayard, 2001.

VI. LE DON EN ISLAM

1. Le don dans le droit et le vocabulaire islamiques

Lorsqu'il est question de don en islam, c'est aux notions de *zakat*, de *waqf* et de *sadaqa* qu'on peut penser. Cette liste est d'emblée problématique : si *zakat* comme *sadaqa* sont généralement traduits par aumône en français, cette traduction est discutable pour ce qui est de la *zakat*. Celle-ci se présente bien comme un don, mais au caractère obligatoire. On peut tout aussi bien la traduire comme dîme. Cela pose une difficulté pour qui veut définir le don par son caractère volontaire.

Or, la *zakat* est une institution suffisamment importante pour qu'il soit difficile de l'écarter lorsqu'il est question du don en islam, puisqu'elle figure parmi les « cinq piliers » de cette religion. De plus, il y a une certaine porosité lexicale entre la *zakat* et la *sadaqa*, qui elle désigne le don libre. Le Coran désigne ainsi la *zakat* comme une *sadaqa* par endroits (par exemple, Coran 9:60 : « “Les aumônes” sont seulement pour les besogneux, les pauvres, ceux œuvrant pour elles, ceux dont les cœurs sont ralliés, ainsi que pour les esclaves, [pour] les débiteurs, [pour la lutte] dans le Chemin d'Allah et pour le voyageur. Imposition d'Allah ! Allah est omniscient et sage⁴⁶ ». Le terme que Blachère traduit par aumônes ici est *sadaqat*, dans un verset qui porte bien sur la *zakat*, puisqu'il consiste en une liste des bénéficiaires, alors que la *sadaqa* peut être faite à n'importe qui).

De même, dans l'usage courant, on parle, pour l'aumône devant être versée à l'occasion de la fête de l'Aïd, tantôt de la *zakat el fitr*, tantôt de la *sadaqat el fitr*. Cela démontre bien que dans la pensée islamique, l'aspect constitutif du don ne réside pas dans son aspect libre. Si le don se distingue de l'échange marchand, c'est plutôt parce qu'il manifeste l'obéissance à la loi divine.

46. Nous citerons le Coran dans la traduction de Blachère.

La *zakat*

On peut en distinguer deux espèces, à savoir la *zakat el mal*, don annuel d'un certain pourcentage de l'épargne au-delà d'un certain niveau de richesse, et la *zakat al fitr* : censée permettre de constituer le repas de l'Aïd pour les plus démunis, à la fin du jeûne du Ramadan.

La *zakat el mal* prit une physionomie la rapprochant beaucoup d'un impôt dans l'Empire islamique : on parle d'une contribution non volontaire, dont les taux sont fixes. Pour autant, elle n'est jamais comprise comme telle mais toujours sous le prisme du don. Ainsi est-elle décrite par Al-Ghazali ⁴⁷ dans son ouvrage *Ihya Ulum el Din (Vivification des sciences de la foi)* comme permettant de se purifier de son avarice et de rendre grâce à Dieu pour les biens qu'il a accordés.

L'islam incite à ce titre à ce que la *zakat* soit faite dans le secret, ce qui permet de neutraliser la logique du don-contre-don, sans prohiber le don public. « Si vous donnez ouvertement vos aumônes, combien elles sont bonnes ! [Mais] si vous les cachez en les donnant aux besogneux, c'est mieux pour vous et efface pour vous [une partie] de vos mauvaises actions. Allah, de ce que vous faites, est bien informé » (Coran 2:271). Le seul cas où on incite à faire la *zakat* publiquement est celui où cela peut inciter d'autres à donner (Coran, 2:271-275).

Le statut de la *zakat* comme instrument de purification donne lieu à des analyses intéressantes dans *Le Mendiant et le combattant* de Christian Décobert ⁴⁸. Jonathan Benthall relève que l'auteur « a eu l'originalité de faire le lien entre le terme coranique clé de *zakat* [...] et la théorisation de la pureté de Mary Douglas [...], le terme *zakat* ayant des origines communes avec l'hébreu-araméen *zakut*, qui a des connotations de pureté, de rectitude et d'épanouissement, mais pas d'aumône ⁴⁹ ».

La *zakat* est à ce titre réputée vaine quand elle s'accompagne de *mann* ou *ad'a* (Coran 2:264 et 266) : par *mann*, on entend l'attitude de celui qui se considère comme rendant service au pauvre, alors que le pauvre lui fait du bien en recevant ses aumônes comme dues à Dieu. Par *ad'a* on entend tous les comportements qui manifestent qu'on se considère comme supérieur au mendiant.

À côté de ce don au caractère obligatoire, il existe aussi des dons à caractère volontaire dont il nous faut désormais traiter.

47. Théologien et juriste de la fin du XI^e siècle, extrêmement influent.

48. Christian Décobert, *Le mendiant et le combattant. L'institution de l'islam*, Paris, Le Seuil, 1991.

49. Jonathan Benthall, « Charité », *Open Encyclopedia of Anthropology*, [2018], 2023.

Le *sadaqa*

Par *Sadaqa* on entend certes l'aumône volontaire, mais aussi plus généralement toute forme d'acte charitable. Le terme dérive de la même racine que *Sidiq*, le juste. L'étymologie du terme en fait donc un acte démontrant la rectitude morale. Elle est pensée dans le prolongement de la *zakat* par les auteurs musulmans. Ainsi Al-Ghazali en traite-t-il dans le livre dédié à la *zakat* de son *Ihya Ulum el Din*.

Le musulman est invité à donner discrètement, comme pour la *zakat* (nous renvoyons là encore au même passage du Coran, 2:271).

Une autre injonction, qu'on trouve dans le Coran (3:92 : « Vous n'atteindrez pas à la bonté pieuse (*birr*) avant de faire dépense [en aumône] sur ce que vous aimez, et quelque chose dont vous fassiez dépense [en aumône], Allah le connaît bien ».) est de donner un bien que le donateur aime.

Il est un cas où la *sadaqa* est si institutionnalisée que placer la frontière entre elle et la *zakat* en vertu de son caractère volontaire s'avère difficile. C'est celui du sacrifice annuel de l'*Aïd el Kebir*. Le Coran (22:36) incite à distribuer une partie de la viande de la bête sacrifiée aux personnes démunies : « Pour vous, nous avons placé les animaux sacrifiés, parmi les choses sacrées d'Allah. Un bien s'y trouve pour vous. Invoquez sur eux, vivants (?), le nom d'Allah ! Quand ils sont sans vie, mangez-en et nourrissez[-en] l'impécunieux et le démuné. Ainsi vous ont été livrées [ces victimes, espérant que] peut-être vous serez reconnaissants ».

On peut enfin noter que l'islam met une insistance particulière à encourager à faire des *sadaqat jariyat*, c'est-à-dire des aumônes continues, ne s'arrêtant pas à la mort du donateur. L'exemple archétypal est la construction d'une mosquée.

Le *waqf*

Le *waqf* (ou *habs* au Maghreb) est une forme de *sadaqa jariya*. Il consiste en une donation à perpétuité d'un bien générant des revenus en vue d'une œuvre charitable. Cela permet de financer entre autres des écoles, soupes populaires etc. C'est ainsi que la plupart des institutions publiques dans le monde musulman fonctionnaient jusqu'au XIX^e siècle. En droit islamique, le *waqf* est considéré comme devenant propriété de Dieu et à ce titre comme inaliénable et ce à perpétuité.

2. Le droit dans le monde islamique contemporain

Si les formes de don que nous avons décrites subsistent *mutatis mutandis* sous leurs formes traditionnelles, leur sens a changé. Nada Moumtaz montre ainsi, dans *God's property : Islam, charity, and the modern state*, ouvrage qui vise à analyser le waqf tel qu'il se pratique dans le Liban contemporain, qu'il n'est plus conçu aujourd'hui dans les catégories traditionnelles du droit islamique comme propriété de Dieu. Au contraire, il est explicitement conçu comme propriété de la communauté, géré par une association et parfois par l'État. Il perd au passage son caractère inaliénable : l'État peut exproprier ces biens.

Outre la modernisation du vocabulaire, il y a aussi une modernisation des méthodes par lesquelles les dons sont faits, qui permet de les intégrer dans la « finance islamique ».

Pour en fournir un exemple, la Banque islamique de développement soutient le développement d'*awqaf* (pluriel de *waqf*) dans le cadre d'un fonds d'investissement, gérant aujourd'hui un capital de plus de 100 millions de dollars⁵⁰. Le fonds finance l'acquisition de biens générant un rendement, ce qui est réputé constituer un *waqf*.

3. Le don chez les Français musulmans

On retrouve en France les formes de don que nous avons déjà évoquées, encadrées par les organisations musulmanes, à commencer par le Conseil français du culte musulman (CFCM). Ainsi ce dernier détermine-t-il chaque année, en l'ajustant sur l'inflation, la valeur de la *zakat el fitr*. Des ONG musulmanes peuvent la collecter et se charger de sa redistribution, en lieu et place d'une distribution directe par le donateur au donataire.

Une bonne part des dons faits par les musulmans se font donc dans le cadre d'organisations caritatives. Les activités du Secours islamique sont assez représentatives des tendances qui émergent quant à la manière dont les formes de don prévues par le droit islamique sont réinterprétées dans les sociétés occidentales. On le prendra comme exemple par la suite, mais on aurait pu tout aussi bien prendre une autre ONG (Ummah Charity, Muslim Hands...).

Le Secours islamique propose de faire des dons qui prennent la forme de *waqf*. Le donateur n'acquiert pas directement de biens mais laisse l'ONG s'en charger à sa place. L'ONG les investit bien souvent dans des pays musulmans⁵¹.

50. Voir isdb.org. [en ligne].

51. Voir le rapport d'activité 2022 du Secours islamique France qui présente des projets entrepris en Syrie à l'aide de ces dons : « Rapport d'activité. Waqf 2022 », Secours islamique France, 2023 [en ligne].

Le Secours islamique permet également à des donateurs musulmans situés en France de payer un mouton à une famille démunie dans un pays du tiers monde à l'occasion de l'Aïd el Kebir⁵². Par son intermédiaire, comme par celui d'autres ONG, on assiste à une transformation du sacrifice en pur don, difficultés à sacrifier obligent⁵³.

Ces deux cas montrent bien que le don est aussi ressenti comme instrument de solidarité et de cohésion sociale entre coreligionnaires, au-delà des frontières. Cela ne manque pas de soulever une question : celle de l'ouverture du don à de non-musulmans, tout particulièrement dans le cas d'un don ritualisé comme le don d'une partie de la viande à l'occasion de l'Aïd el Kebir : l'ethnologue Anne-Marie Brisebarre dans son enquête sur les pratiques à l'occasion de l'Aïd el Kebir en milieu urbain, constate que des familles disent ne pouvoir donner de part de leur mouton car « il n'y a pas de pauvres » là où elles résident (à Bruxelles, à Manchester, à Paris...). Cette affirmation, en apparence étonnante, doit être entendue ainsi : « il n'y a pas de pauvres musulmans dans mon entourage, je ne connais pas de famille musulmane qui ne sacrifie pas pour l'Aïd⁵⁴ ».

C'est là toute l'ambiguïté du don en société non-musulmane : sert-il d'instrument de cohésion au sein de la communauté (de fait la *zakat* n'est pas censée pouvoir être versée à de non-musulmans), quitte à la penser comme internationale ? C'est ce qu'on voit bien dans le fait que bon nombre des ONG musulmanes françaises qui collectent des dons qui bénéficient à des pays majoritairement musulmans (ainsi Muslim Hands s'engage au Yémen, en Somalie, à Gaza etc.) ou au contraire a-t-il une vocation plus large, qu'on constate lorsqu'on observe, par exemple, les activités du Secours islamique dont les activités ne font pas acception de personnes selon des critères religieux ? Il semble qu'il faille produire une réponse plus nuancée.

52. « Aïd Al Adha 2024. Partage et solidarité », Secours islamique de France, 2024 [en ligne].

53. Voir Anne-Marie Brisebarre, « La prise en compte du sacrifice de l'Aïd El-Kebir par les pouvoirs publics français depuis 1981 : essai d'analyse en Île-de-France », *Annuaire Droit et Religions*, Vol. 2, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 2006-2007, pp. 81-99.

54. Bonte, Brisebarre (dir.), *Sacrifices en islam : espaces et temps d'un rituel*, CNRS éditions.

CONCLUSION

Par-delà les différences culturelles, économiques et sociopolitiques, le don est ainsi un levier d'action dont l'informalité est à nuancer. La spécificité de ce geste ne réside pas tant dans le fait qu'il serait gratuit, qu'il y aurait là, en général, un pur acte de charité dénué de toute poursuite d'intérêt personnel ; ce qui prime n'est pas non plus nécessairement son informalité et sa spontanéité : il est le résultat de structures sociojuridiques très marquées et fondamentales, ainsi que de spécificités culturelles dont la signification touche au rapport que l'homme entretient au sacré. C'est pour ces différentes raisons que le don nous est si familier et que l'on souhaiterait pouvoir croire à sa pure gratuité, comme idéal. Il garde aujourd'hui pourtant une part d'étrangeté, qui n'était sans doute pas à l'œuvre dans d'autres contextes, qui modifie sensiblement le rapport au don et le rapport aux autres. Cette étrangeté et ce soupçon peuvent être attribués à la place conjointe prise par l'économie de marché comme lieu d'échange principal associé à l'intérêt individuel, ainsi qu'au rôle primordial de l'État dans la prise en charge des inégalités qui, en France en tout cas, nous rendent étrangers à la culture du don.

Considérer que le don est l'un des « répertoires » les plus fondamentaux de l'action humaine suppose de'en prendre une définition élargie ; le don financier est affecté de manière particulière par cette double dimension, entre familiarité et étrangeté. Il est un geste peut-être plus difficile à faire, du fait de la privation matérielle, concrète et particulièrement mesurable qu'il implique (par rapport au fait d'accorder sa confiance, ou de donner du temps par exemple), mais également, dans un contexte moderne, du fait de la primauté du système d'équivalence marchande. Alors qu'avec une somme d'argent équivalente, on pourrait obtenir directement l'objet de son besoin ou de son désir, donner implique d'accepter qu'il n'y ait pas de réponse, que celle-ci soit différée dans le temps ou inattendue dans sa forme. Le don est alors à la fois une forme de luxe que les plus aisés peuvent et doivent davantage exercer du fait de leurs revenus, et un acte ordinaire de prise en considération de la faiblesse d'autrui ; il est aussi, en un sens, un possible mode de contestation de la logique d'équivalence marchande qui régit le plus souvent les échanges entre les hommes et qui, de la sphère financière et économique, tend à s'étendre à toutes les sphères de relations humaines.

Simon AMAT

L'HISTOIRE DES THINK TANKS

FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org

Janvier 2025

FONDAPOL

**DES IDÉES
POUR LA CITÉ**

L'aventure d'un think tank

sous la direction de
DOMINIQUE REYNIÉ



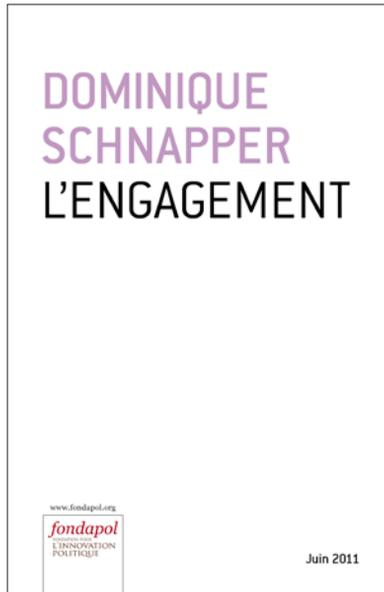
Nathalie Heinich

DÉFENDRE L'AUTONOMIE DU SAVOIR

FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org

Novembre 2021





NOS PUBLICATIONS

L'histoire des think tanks

Simon Amat, janvier 2025, 33 pages

Équilibres et mérites de la loi qui encadre la liberté d'expression en France

Basile Ader, janvier 2025, 26 pages

Jeux vidéo : violence et addiction ?

Loïse Lyonnet et Michaël Stora, décembre 2024, 33 pages

L'utérus artificiel et la reproduction humaine

Élisabeth de Castex, décembre 2024, 42 pages

Pour une renaissance de la politique familiale : liberté, lisibilité et pérennité

Gérard-François Dumont, décembre 2024, 41 pages

L'industrie automobile européenne en 2035

Marc Alochet et Jean-Pierre Corniou, décembre 2024, 46 pages

Fondapol. Des Idées pour la Cité. L'aventure d'un think tank

Sous la direction de Dominique Reynié, éditions du Cerf, novembre 2024, 304 pages

L'inévitable conflit entre islamisme et progressisme aux États-Unis

Martha Lee, novembre 2024, 45 pages

Structure économique et sociale des territoires et vote populiste en France

Guillaume Bazot, novembre 2024, 58 pages

La capitalisation : un moyen de sortir par le haut de la crise des retraites ?

Bertrand Martinot, novembre 2024, 46 pages

Le FPÖ au défi de l'Europe : radicalité idéologique et contrainte électorale en Autriche

Patrick Moreau, octobre 2024, 39 pages

L'AfD : l'extrême droite allemande dans l'impasse

Patrick Moreau, octobre 2024, 66 pages

Radiographie de l'antisémitisme en France - édition 2024

AJC Paris et Fondapol, octobre 2024, 48 pages

Les attentats islamistes dans le monde 1979-2024

Fondapol, octobre 2024, 92 pages

L'opinion européenne en 2023

Dominique Reynié (dir.), éditions Marie B/collection Lignes de Repères, juillet 2024, 284 pages

Législatives 2024 : le grand désarroi des Français

Anne Flambert, Nicola Gaddoni, Mélodie Jourdain et Dominique Reynié, juin 2024, 36 pages

Les Européens abandonnés au populisme

Dominique Reynié, mai 2024, 80 pages

Victoire populiste aux Pays-Bas : spécificité nationale ou paradigme européen ?

Christophe de Voogd, avril 2024, 40 pages

Les pogroms en Palestine avant la création de l'État d'Israël (1830-1948)

Georges Bensoussan, avril 2024, 37 pages

Le vote des Européens. Vingt-trois ans d'élections nationales en Europe

Corinne Deloy, Préface de Dominique Reynié, éditions du Cerf, avril 2024, 460 pages

Les étrangers extra-européens et le logement social en France

Michel Aubouin, avril 2024, 36 pages

Les mots de la fin de vie : ne pas occulter les termes du débat

Pascale Favre, mars 2024, 30 pages

Suicide assisté, euthanasie : le choix de la rupture et l'illusion d'un progrès

Yves-Marie Doublet, mars 2024, 35 pages

L'Europa e la Sovranità. Riflessioni italo-francesi (1897-2023)

Sous la direction de Maria Elena Cavallaro, Gaetano Quagliariello et Dominique Reynié, éditions Rubbettino, avril 2024, 332 pages

L'Europe et la Souveraineté. Approches franco-italiennes 1897-2023

Sous la direction de Maria Elena Cavallaro, Gaetano Quagliariello et Dominique Reynié, éditions Plein Jour, mars 2024, 516 pages

Fratelli d'Italia : héritage néofasciste, populisme et conservatisme

Marco Tarchi, février 2024, 41 pages

L'émergence d'une gauche conservatrice en Allemagne : l'alliance Sahra Wagenknecht pour la raison et la justice (BSW)

Patrick Moreau, janvier 2024, 41 pages

Innovation politique 2022 (tome 2)

Fondapol, novembre 2023, 252 pages

Innovation politique 2022 (tome 1)

Fondapol, novembre 2023, 310 pages

Mouvements protestataires : le retour de la violence

Eddy Fougier, novembre 2023, 38 pages

La réforme Affelnet à Paris : un voyage au pays où 15 = 20

Marion Oury, octobre 2023, 48 pages

Le jumeau numérique en santé

Serge Soudoplatoff, septembre 2023, 34 pages

La régulation du numérique : Chine, États-Unis, France

Aifang Ma, septembre 2023, 44 pages

L'industrie française du jeu vidéo. De la French Touch à la French Pride

Loïse Lyonnet et Pierre Poinsignon, juillet 2023, 40 pages

La défiance vue par le prisme du médiateur de l'assurance

Arnaud Chneiweiss, juillet 2023, 26 pages

L'Europe et notre souveraineté. L'Europe est nécessaire, la France aussi

Édouard Balladur, juin 2023, 18 pages

L'enseignement supérieur privé en France

Laurent Batsch, juin 2023, 57 pages

Complexité. Critique d'une idéologie contemporaine

Sophie Chassat, juin 2023, 40 pages

Politique migratoire : que faire de l'accord franco-algérien de 1968 ?

Xavier Drienccourt, mai 2023, 29 pages

De la transition écologique à l'écologie administrée, une dérive politique

David Lisnard et Frédéric Masquelier, mai 2023, 30 pages

Pour un nouvel ordre énergétique européen

Cécile Maisonneuve, avril 2023, 56 pages

Le XXI^e siècle du christianisme - édition de poche

Dominique Reynié (dir.), éditions du Cerf, mars 2023, 378 pages

Élections, médias et réseaux sociaux : un espace public en décomposition

Victor Delage, Dominique Reynié, Mathilde Tchounikine, mars 2023, 32 pages

Souveraineté, maîtrise industrielle et transition énergétique (2)**Transition énergétique, géopolitique et industrie : quel rôle pour l'État ?**

Jean-Paul Bouttes, mars 2023, 48 pages

Souveraineté, maîtrise industrielle et transition énergétique (1)
Les conditions de réussite du programme nucléaire français de 1945 à 1975
Jean-Paul Bouttes, mars 2023, 44 pages

Immigration : comment font les États européens
Fondapol, mars 2023, 46 pages

La politique danoise d'immigration : une fermeture consensuelle
Fondapol, janvier 2023, 57 pages

L'opinion européenne 2020-2022
Dominique Reynié (dir.), éditions Marie B/collection Lignes de Repères, décembre 2022, 240 pages

Innovation politique 2021 (tome 2)
Fondapol, décembre 2022, 340 pages

Innovation politique 2021 (tome 1)
Fondapol, décembre 2022, 440 pages

Maghreb : l'impact de l'islam sur l'évolution sociale et politique
Razika Adnani, décembre 2022, 36 pages

Italie 2022 : populismes et droitisation
Anna Bonalume, octobre 2022, 60 pages

Quel avenir pour la dissuasion nucléaire ?
Bruno Tertrais, octobre 2022, 39 pages

Mutations politiques et majorité de gouvernement dans une France à droite
Sous la direction de Dominique Reynié, septembre 2022, 64 pages

Paiements, monnaie et finance à l'ère numérique (2)
Les questions à long terme
Christian Pfister, juillet 2022, 34 pages

Paiements, monnaie et finance à l'ère numérique (1)
État des lieux et perspectives à court-moyen terme
Christian Pfister, juillet 2022, 47 pages

La montée en puissance de l'islamisme woke dans le monde occidental
Lorenzo Vidino, juin 2022, 29 pages

2022, présidentielle de crises
Sous la direction de Dominique Reynié, avril 2022, 80 pages

Les déchets nucléaires : une approche globale (4)
La gestion des déchets : rôle et compétence de l'État en démocratie
Jean-Paul Bouttes, janvier 2022, 49 pages

Les déchets nucléaires : une approche globale (3)
L'enjeu des générations futures
Jean-Paul Bouttes, janvier 2022, 41 pages

Les déchets nucléaires : une approche globale (2)
Les solutions pour maîtriser le risque effectif
Jean-Paul Bouttes, janvier 2022, 42 pages

Les déchets nucléaires : une approche globale (1)
Déchets et déchets nucléaires : durée de vie et dangers potentiels
Jean-Paul Bouttes, janvier 2022, 49 pages

Radiographie de l'antisémitisme en France – édition 2022
AJC Paris et Fondapol, janvier 2022, 38 pages

Prestataires de santé à domicile : les entreprises au service du virage ambulatoire
Alice Bouleau et Nicolas Bouzou, janvier 2022, 34 pages

Libertés : l'épreuve du siècle

Sous la direction de Dominique Reynié, janvier 2022, 96 pages

Enquête réalisée en partenariat avec l'International Republican Institute, la Community of Democracies, la Konrad-Adenauer-Stiftung, Genron NPO, la Fundación Nuevas Generaciones et República do Amanhã

Élections départementales et régionales 2021 : une analyse cartographique

Céline Colange, Sylvain Manternach, décembre 2021, 76 pages

Innovation politique 2020 (tome 2)

Fondapol, décembre 2021, 428 pages

Innovation politique 2020 (tome 1)

Fondapol, décembre 2021, 344 pages

Défendre l'autonomie du savoir

Nathalie Heinich, novembre 2021, 32 pages

Rapport pour l'Assemblée nationale. Mission d'information visant à identifier les ressorts de l'abstention et les mesures permettant de renforcer la participation électorale

Fondapol, novembre 2021, 82 pages

2022, le risque populiste en France (vague 5)**Un indicateur de la protestation électorale**

Dominique Reynié (dir.), octobre 2021, 72 pages

Parti et Démocratie

Piero Ignazi, aux éditions Calmann-Lévy, avec le concours de la Fondapol et de Terra Nova, octobre 2021, 504 pages

Commerce illicite de cigarettes, volet II.**Identifier les parties prenantes, les effets de réseaux et les enjeux financiers**

Mathieu Zagrodzki, Romain Maneveau et Arthur Persais, octobre 2021, 32 pages

Complémentaires santé : moteur de l'innovation sanitaire

Nicolas Bouzou et Guillaume Moukala Same, octobre 2021, 47 pages

Les décroissants en France. Un essai de typologie

Eddy Fougier, septembre 2021, 31 pages

Les attentats islamistes dans le monde, 1979-2021

Fondapol, septembre 2021, 84 pages

Les primaires électorales et les systèmes de départage des candidats à l'élection présidentielle

Laurence Morel et Pascal Perrineau, août 2021, 51 pages

L'idéologie woke. Face au wokisme (2)

Pierre Valentin, juillet 2021, 32 pages

L'idéologie woke. Anatomie du wokisme (1)

Pierre Valentin, juillet 2021, 34 pages

Protestation électorale en 2021 ?**Données issues du 1^{er} tour des élections régionales**

Abdellah Bouhend, Victor Delage, Anne Flambert, Élisabeth Grandjean, Katherine Hamilton, Léo Major, Dominique Reynié, juin 2021, 40 pages

2022, le risque populiste en France (vague 4)**Un indicateur de la protestation électorale**

Dominique Reynié (dir.), juin 2021, 64 pages

La conversion des Européens aux valeurs de droite

Victor Delage, mai 2021, 40 pages

Les coûts de la transition écologique

Guillaume Bazot, mai 2021, 37 pages

Le XXI^e siècle du christianisme

Dominique Reynié (dir.), éditions du Cerf, mai 2021, 376 pages

Les protestants en France, une minorité active

Jean-Paul Willaime, avril 2021, 34 pages

L'agriculture bio et l'environnement

Bernard Le Buanec, mars 2021, 27 pages

Devrions-nous manger bio ?

Léon Guéguen, mars 2021, 36 pages

Quel avenir pour l'agriculture et l'alimentation bio ?

Gil Kressmann, mars 2021, 48 pages

Pauvreté dans le monde : une baisse menacée par la crise sanitaire

Julien Damon, février 2021, 33 pages

Reconquérir la biodiversité, mais laquelle ?

Christian Lévêque, février 2021, 37 pages

Énergie nucléaire : la nouvelle donne internationale

Marco Baroni, février 2021, 66 pages

Souveraineté économique : entre ambitions et réalités

Emmanuel Combe et Sarah Guillou, janvier 2021, 66 pages

Relocaliser en décarbonant grâce à l'énergie nucléaire

Valérie Faudon, janvier 2021, 36 pages

Après le Covid-19, le transport aérien en Europe : le temps de la décision

Emmanuel Combe et Didier Bréchemier, décembre 2020, 40 pages

Avant le Covid-19, le transport aérien en Europe : un secteur déjà fragilisé

Emmanuel Combe et Didier Bréchemier, décembre 2020, 35 pages

Glyphosate, le bon grain et l'ivraie

Marcel Kuntz, novembre 2020, 45 pages

Covid-19 : la réponse des plateformes en ligne face à l'ultradroite

Maygane Janin et Flora Deverell, novembre 2020, 42 pages

2022, le risque populiste en France (vagues 2 et 3)

Un indicateur de la protestation électorale Dominique Reynié, octobre 2020, 86 pages

Relocalisations : laisser les entreprises décider et protéger leur actionnariat

Frédéric Gonand, septembre 2020, 37 pages

Europe : la transition bas carbone, un bon usage de la souveraineté

Patrice Geoffron, septembre 2020, 35 pages

Relocaliser en France avec l'Europe

Yves Bertoncini, septembre 2020, 40 pages

Relocaliser la production après la pandémie ?

Paul-Adrien Hyppolite, septembre 2020, 46 pages

Qui paie ses dettes s'enrichit

Christian Pfister et Natacha Valla, septembre 2020, 37 pages

L'opinion européenne en 2019

Dominique Reynié (dir.), éditions Marie B/collection Lignes de Repères, septembre 2020, 212 pages

Les assureurs face au défi climatique

Arnaud Chneiweiss et José Bardaji, août 2020, 33 pages

Changements de paradigme

Josef Konvitz, juillet 2020, 20 pages

Hongkong : la seconde rétrocession

Jean-Pierre Cabestan et Laurence Daziano, juillet 2020, 62 pages

Tsunami dans un verre d'eau

Regard sur le vote Europe Écologie-Les Verts aux élections municipales de 2014 et de 2020 dans 41 villes de plus de 100 000 habitants Sous la direction de Dominique Reynié, juillet 2020, 44 pages

Innovation politique 2019 (tome 2)

Fondapol, juin 2020, 412 pages

Innovation politique 2019 (tome 1)

Fondapol, juin 2020, 400 pages

Covid-19 - États-Unis, Chine, Russie, les grandes puissances inquiètent l'opinion

Victor Delage, juin 2020, 16 pages

De la distanciation sociale à la distanciation intime

Anne Muxel, juin 2020, 24 pages

Covid-19 : Cartographie des émotions en France

Madeleine Hamel, mai 2020, 24 pages

Ne gaspillons pas une crise

Josef Konvitz, avril 2020, 23 pages

Retraites : leçons des réformes suédoises

Kristoffer Lundberg, avril 2020, 37 pages

Retraites : leçons des réformes belges

Frank Vandenbroucke, février 2020, 40 pages

Les biotechnologies en Chine : un état des lieux

Aifang Ma, février 2020, 44 pages

Radiographie de l'antisémitisme en France

AJC Paris et Fondapol, janvier 2020, 32 pages

OGM et produits d'édition du génome : enjeux réglementaires et géopolitiques

Catherine Regnault-Roger, janvier 2020, 35 pages

Des outils de modification du génome au service de la santé humaine et animale

Catherine Regnault-Roger, janvier 2020, 32 pages

Des plantes biotech au service de la santé du végétal et de l'environnement

Catherine Regnault-Roger, janvier 2020, 32 pages

Le soldat augmenté : regards croisés sur l'augmentation des performances du soldat

CREC Saint-Cyr et Fondapol, décembre 2019, 128 pages

L'Europe face aux nationalismes économiques américain et chinois (3)**Défendre l'économie européenne par la politique commerciale**

Emmanuel Combe, Paul-Adrien Hyppolite et Antoine Michon, novembre 2019, 52 pages

L'Europe face aux nationalismes économiques américain et chinois (2)**Les pratiques anticoncurrentielles étrangères**

Emmanuel Combe, Paul-Adrien Hyppolite et Antoine Michon, novembre 2019, 40 pages

L'Europe face aux nationalismes économiques américain et chinois (1)**Politique de concurrence et industrie européenne**

Emmanuel Combe, Paul-Adrien Hyppolite et Antoine Michon, novembre 2019, 36 pages

Les attentats islamistes dans le monde, 1979-2019

Fondapol, novembre 2019, 80 pages

Vers des prix personnalisés à l'heure du numérique ?

Emmanuel Combe, octobre 2019, 46 pages

2022, le risque populiste en France (vague 1)

Un indicateur de la protestation électorale

Dominique Reynié, octobre 2019, 44 pages

La Cour européenne des droits de l'homme, protectrice critiquée des « libertés invisibles »

Jean-Luc Sauron, octobre 2019, 48 pages

1939, l'alliance soviéto-nazie : aux origines de la fracture européenne

Stéphane Courtois, septembre 2019, 51 pages

Saxe et Brandebourg. Percée de l'AfD aux élections régionales du 1^{er} septembre 2019

Patrick Moreau, septembre 2019, 26 pages

Campements de migrants sans-abri : Comparaisons européennes et recommandations

Julien Damon, septembre 2019, 44 pages

Vox, la fin de l'exception espagnole

Astrid Barrio, août 2019, 36 pages

Élections européennes 2019. Le poids des électors comparé au poids électoral des groupes parlementaires

Raphaël Grelon et Guillemette Lano. Avec le concours de Victor Delage et Dominique Reynié, juillet 2019, 22 pages

Allô maman bobo (2). L'électorat urbain, de la gentrification au désenchantement

Nelly Garnier, juillet 2019, 40 pages

Allô maman bobo (1). L'électorat urbain, de la gentrification au désenchantement

Nelly Garnier, juillet 2019, 44 pages

L'affaire Séralini. L'impasse d'une science militante

Marcel Kuntz, juin 2019, 35 pages

Démocraties sous tension

Sous la direction de Dominique Reynié, mai 2019,

volume I, Les enjeux, 156 pages ; **volume II**, Les pays, 120 pages

Enquête réalisée en partenariat avec l'International Republican Institute

La longue gouvernance de Poutine

Michel Eltchaninoff, mai 2019, 31 pages

Politique du handicap : pour une société inclusive

Sophie Cluzel, avril 2019, 23 pages

Ferroviaire : ouverture à la concurrence, une chance pour la SNCF

David Valence et François Bouchard, mars 2019, 42 pages

Un an de populisme italien

Alberto Toscano, mars 2019, 33 pages

Une mosquée mixte pour un islam spirituel et progressiste

Eva Janadin et Anne-Sophie Monsinay, février 2019, 46 pages

Une civilisation électrique (2). Vers le réenchantement

Alain Beltran et Patrice Carré, février 2019, 34 pages

Une civilisation électrique (1). Un siècle de transformations

Alain Beltran et Patrice Carré, février 2019, 32 pages

Prix de l'électricité : entre marché, régulation et subvention

Jacques Percebois, février 2019, 42 pages

Vers une société post-carbone

Patrice Geoffron, février 2019, 36 pages

Énergie-climat en Europe : pour une excellence écologique

Emmanuel Tuchscherer, février 2019, 26 pages

Innovation politique 2018 (tome 2)

Fondapol, janvier 2019, 544 pages

Innovation politique 2018 (tome 1)

Fondapol, janvier 2019, 472 pages

L'opinion européenne en 2018

Dominique Reynié (dir.), éditions Marie B/collection Lignes de Repères, janvier 2019, 176 pages

La contestation animaliste radicale

Eddy Fougier, janvier 2019, 35 pages

Le numérique au secours de la santé

Serge Soudoplatoff, janvier 2019, 38 pages

Le nouveau pouvoir français et la coopération franco-japonaise

Fondapol, décembre 2018, 204 pages

Les apports du christianisme à l'unité de l'Europe

Jean-Dominique Durand, décembre 2018, 29 pages

La crise orthodoxe (2). Les convulsions, du XIX^e siècle à nos jours

Jean-François Colosimo, décembre 2018, 31 pages

La crise orthodoxe (1). Les fondations, des origines au XIX^e siècle

Jean-François Colosimo, décembre 2018, 28 pages

La France et les chrétiens d'Orient, dernière chance

Jean-François Colosimo, décembre 2018, 33 pages

Le christianisme et la modernité européenne (2)**Comprendre le retour de l'institution religieuse**

Philippe Portier et Jean-Paul Willaime, décembre 2018, 30 pages

Le christianisme et la modernité européenne (1)**Récuser le déni**

Philippe Portier et Jean-Paul Willaime, décembre 2018, 30 pages

Commerce illicite de cigarettes : les cas de Barbès-La Chapelle, Saint-Denis et Aubervilliers-Quatre-Chemins

Mathieu Zagrodzki, Romain Maneveau et Arthur Persais, novembre 2018, 64 pages

L'avenir de l'hydroélectricité

Jean-Pierre Corniou, novembre 2018, 41 pages

Retraites : Leçons des réformes italiennes

Michel Martone, novembre 2018, 33 pages

Les géants du numérique (2) : un frein à l'innovation ?

Paul-Adrien Hyppolite et Antoine Michon, novembre 2018, 77 pages

Les géants du numérique (1) : magnats de la finance

Paul-Adrien Hyppolite et Antoine Michon, novembre 2018, 56 pages

L'intelligence artificielle en Chine : un état des lieux

Aifang Ma, novembre 2018, 40 pages

Alternative für Deutschland : établissement électoral

Patrick Moreau, octobre 2018, 49 pages

Les Français jugent leur système de retraite

Fondapol, octobre 2018, 28 pages

Migrations : la France singulière

Didier Leschi, octobre 2018, 34 pages

Les Français face à la crise démocratique : Immigration, populisme, Trump, Europe...

AJC Europe et Fondapol, septembre 2018, 72 pages

La révision constitutionnelle de 2008 : un premier bilan

Préface d'Édouard Balladur et de Jack Lang

Hugues Hourdin, octobre 2018, 28 pages

Les « Démocrates de Suède » : un vote anti-immigration

Johan Martinsson, septembre 2018, 41 pages

Les Suédois et l'immigration (2) : fin du consensus ?

Tino Sanandaji, septembre 2018, 33 pages

Les Suédois et l'immigration (1) : fin de l'homogénéité ?

Tino Sanandaji, septembre 2018, 35 pages

Éthiques de l'immigration

Jean-Philippe Vincent, juin 2018, 35 pages

Les addictions chez les jeunes (14-24 ans)

Fondapol, juin 2018, 56 pages

Enquête réalisée en partenariat avec la Fondation Gabriel Péri et le Fonds Actions Addictions

Villes et voitures : pour une réconciliation

Jean Coldefy, juin 2018, 40 pages

France : combattre la pauvreté des enfants

Julien Damon, mai 2018, 32 pages

Que pèsent les syndicats ?

Dominique Andolfatto, avril 2018, 40 pages

L'élan de la francophonie : pour une ambition française (2)

Benjamin Boutin, mars 2018, 28 pages

L'élan de la francophonie : une communauté de langue et de destin (1)

Benjamin Boutin, mars 2018, 28 pages

L'Italie aux urnes

Sofia Ventura, février 2018, 29 pages

L'intelligence artificielle : l'expertise partout accessible à tous

Serge Soudoplatoff, février 2018, 40 pages

L'innovation à l'ère du bien commun

Benjamin Boscher, Xavier Pavie, février 2018, 44 pages

Libérer l'islam de l'islamisme

Mohamed Louizi, janvier 2018, 64 pages

Gouverner le religieux dans un état laïc

Thierry Rambaud, janvier 2018, 36 pages

L'opinion européenne en 2017

Dominique Reynié (dir.), Fondapol, janvier 2018, 140 pages

Innovation politique 2017 (tome 2)

Fondapol, janvier 2018, 492 pages

Innovation politique 2017 (tome 1)

Fondapol, janvier 2018, 468 pages

Une « norme intelligente » au service de la réforme

Victor Fabre, Mathieu Kohmann, Mathieu Luinaud, décembre 2017, 28 pages

Autriche : virage à droite

Patrick Moreau, novembre 2017, 32 pages

Pour repenser le bac, réformons le lycée et l'apprentissage

Fayçal Hafied, novembre 2017, 55 pages

Où va la démocratie ?

Sous la direction de Dominique Reynié, Plon, octobre 2017, 320 pages

Violence antisémite en Europe 2005-2015

Johannes Due Enstad, septembre 2017, 31 pages

Pour l'emploi : la subrogation du crédit d'impôt des services à la personne

Bruno Despujol, Olivier Peraldi et Dominique Reynié, septembre 2017, 33 pages

Marché du travail : pour la réforme !

Fayçal Hafied, juillet 2017, 45 pages

Le fact-checking : une réponse à la crise de l'information et de la démocratie

Farid Gueham, juillet 2017, 49 pages

Notre-Dame- des-Landes : l'État, le droit et la démocratie empêchés

Bruno Hug de Larauze, mai 2017, 37 pages

France : les juifs vus par les musulmans. Entre stéréotypes et méconnaissances

Mehdi Ghourigate, Iannis Roder et Dominique Schnapper, mai 2017, 38 pages

Dette publique : la mesurer, la réduire

Jean-Marc Daniel, avril 2017, 33 pages

Parfaire le paritarisme par l'indépendance financière

Julien Damon, avril 2017, 36 pages

Former, de plus en plus, de mieux en mieux. L'enjeu de la formation professionnelle

Olivier Faron, avril 2017, 31 pages

Les troubles du monde, l'islamisme et sa récupération populiste :**l'Europe démocratique menacée**

Pierre-Adrien Hanania, AJC, Fondapol, mars 2017, 44 pages

Porno addiction : nouvel enjeu de société

David Reynié, mars 2017, 34 pages

Calais : miroir français de la crise migratoire européenne (2)

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, mars 2017, 52 pages

Calais : miroir français de la crise migratoire européenne (1)

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, mars 2017, 38 pages

L'actif épargne logement

Pierre-François Gouiffès, février 2017, 31 pages

Réformer : quel discours pour convaincre ?

Christophe de Voogd, février 2017, 37 pages

De l'assurance maladie à l'assurance santé

Patrick Negaret, février 2017, 34 pages

Hôpital : libérer l'innovation

Christophe Marques et Nicolas Bouzou, février 2017, 30 pages

Le Front national face à l'obstacle du second tour

Jérôme Jaffré, février 2017, 33 pages

La République des entrepreneurs

Vincent Lorphelin, janvier 2017, 37 pages

Des startups d'État à l'État plateforme

Pierre Pezziardi et Henri Verdier, janvier 2017, 36 pages

Vers la souveraineté numérique

Farid Gueham, janvier 2017, 31 pages

Repenser notre politique commerciale

Laurence Daziano, janvier 2017, 35 pages

Mesures de la pauvreté, mesures contre la pauvreté

Julien Damon, décembre 2016, 25 pages

L'Autriche des populistes

Patrick Moreau, novembre 2016, 59 pages

L'Europe face aux défis du pétro-solaire

Albert Bressand, novembre 2016, 34 pages

Le Front national en campagnes. Les agriculteurs et le vote FN

Eddy Fougier et Jérôme Fourquet, octobre 2016, 36 pages

Innovation politique 2016

Fondapol, PUF, octobre 2016, 758 pages

Le nouveau monde de l'automobile (2) : les promesses de la mobilité électrique

Jean-Pierre Corniou, octobre 2016, 48 pages

Le nouveau monde de l'automobile (1) : l'impasse du moteur à explosion

Jean-Pierre Corniou, octobre 2016, 34 pages

L'opinion européenne en 2016

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, septembre 2016, 224 pages

L'individu contre l'étatisme. Actualité de la pensée libérale française (XX^e siècle)

Jérôme Perrier, septembre 2016, 39 pages

L'individu contre l'étatisme. Actualité de la pensée libérale française (XIX^e siècle)

Jérôme Perrier, septembre 2016, 39 pages

Refonder l'audiovisuel public

Olivier Babeau, septembre 2016, 31 pages

La concurrence au défi du numérique

Charles-Antoine Schwerer, juillet 2016, 27 pages

Portrait des musulmans d'Europe : unité dans la diversité

Vincent Tournier, juin 2016, 51 pages

Portrait des musulmans de France : une communauté plurielle

Nadia Henni-Moulai, juin 2016, 33 pages

La blockchain, ou la confiance distribuée

Yves Caseau et Serge Soudoplatoff, juin 2016, 35 pages

La gauche radicale : liens, lieux et luttes (2012-2017)

Sylvain Boulouque, mai 2016, 41 pages

Gouverner pour réformer : éléments de méthode

Erwan Le Noan et Matthieu Montjotin, mai 2016, 54 pages

Les zadistes (2) : la tentation de la violence

Eddy Fougier, avril 2016, 29 pages

Les zadistes (1) : un nouvel anticapitalisme

Eddy Fougier, avril 2016, 29 pages

Régionales (2) : les partis, contestés mais pas concurrencés

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, mars 2016, 39 pages

Régionales (1) : vote FN et attentats

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, mars 2016, 45 pages

Un droit pour l'innovation et la croissance

Sophie Vermeille, Mathieu Kohmann et Mathieu Luinaud, février 2016, 38 pages

Le lobbying : outil démocratique

Anthony Escurat, février 2016, 32 pages

Valeurs d'islam

Dominique Reynié (dir.), préface par le cheikh Khaled Bentounès, PUF, janvier 2016, 432 pages

Chiïtes et sunnites : paix impossible ?

Mathieu Terrier, janvier 2016, 29 pages

Projet d'entreprise : renouveler le capitalisme

Daniel Hurstel, décembre 2015, 29 pages

Le mutualisme : répondre aux défis assurantiels

Arnaud Chneiweiss et Stéphane Tisserand, novembre 2015, 32 pages

L'opinion européenne en 2015

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, novembre 2015, 140 pages

La noopolitique : le pouvoir de la connaissance

Idriss J. Aberkane, novembre 2015, 40 pages

Innovation politique 2015

Fondapol, PUF, octobre 2015, 576 pages

Good COP21, Bad COP21 (2) : une réflexion à contre-courant

Albert Bressand, octobre 2015, 35 pages

Good COP21, Bad COP21 (1) : le Kant européen et le Machiavel chinois

Albert Bressand, octobre 2015, 34 pages

PME : nouveaux modes de financement

Mohamed Abdesslam et Benjamin Le Pendeven, octobre 2015, 30 pages

Vive l'automobilisme ! (2). Pourquoi il faut défendre la route

Mathieu Flonneau et Jean-Pierre Orfeuill, octobre 2015, 32 pages

Vive l'automobilisme ! (1). Les conditions d'une mobilité conviviale

Mathieu Flonneau et Jean-Pierre Orfeuill, octobre 2015, 27 pages

Crise de la conscience arabo-musulmane

Malik Bezouh, septembre 2015, 25 pages

Départementales de mars 2015 (3) : le second tour

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, août 2015, 41 pages

Départementales de mars 2015 (2) : le premier tour

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, août 2015, 43 pages

Départementales de mars 2015 (1) : le contexte

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, août 2015, 30 pages

Enseignement supérieur : les limites de la « mastérisation »

Julien Gonzalez, juillet 2015, 33 pages

Politique économique : l'enjeu franco-allemand

Wolfgang Glomb et Henry d'Arcole, juin 2015, 22 pages

Les lois de la primaire. Celles d'hier, celles de demain

François Bazin, juin 2015, 35 pages

Économie de la connaissance

Idriss J. Aberkane, mai 2015, 40 pages

Lutter contre les vols et cambriolages : une approche économique

Emmanuel Combe et Sébastien Daziano, mai 2015, 44 pages

Unir pour agir : un programme pour la croissance

Alain Madelin, mai 2015, 42 pages

Nouvelle entreprise et valeur humaine

Francis Mer, avril 2015, 21 pages

Les transports et le financement de la mobilité

Yves Crozet, avril 2015, 23 pages

Numérique et mobilité : impacts et synergies

Jean Coldefy, avril 2015, 24 pages

Islam et démocratie : face à la modernité

Mohamed Beddy Ebnou, mars 2015, 27 pages

Islam et démocratie : les fondements

Ahmad Al-Raysuni, mars 2015, 27 pages

Les femmes et l'islam : une vision réformatrice

Asma Lamrabet, mars 2015, 36 pages

Éducation et islam

Mustapha Cherif, mars 2015, 34 pages

Que nous disent les élections législatives partielles depuis 2012 ?

Dominique Reynié, février 2015, 4 pages

L'islam et les valeurs de la République

Saad Khiari, février 2015, 34 pages

Islam et contrat social

Philippe Moulinet, février 2015, 29 pages

Le soufisme : spiritualité et citoyenneté

Bariza Khiari, février 2015, 46 pages

L'humanisme et l'humanité en islam

Ahmed Bouyerdene, février 2015, 46 pages

Éradiquer l'hépatite C en France : quelles stratégies publiques ?

Nicolas Bouzou et Christophe Marques, janvier 2015, 32 pages

Coran, clés de lecture

Tareq Oubrou, janvier 2015, 32 pages

Le pluralisme religieux en islam, ou la conscience de l'altérité

Éric Geoffroy, janvier 2015, 28 pages

Mémoires à venir

Dominique Reynié, janvier 2015, enquête réalisée en partenariat avec la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, 156 pages

La classe moyenne américaine en voie d'effritement

Julien Damon, décembre 2014, 31 pages

Pour une complémentaire éducation : l'école des classes moyennes

Erwan Le Noan et Dominique Reynié, novembre 2014, 48 pages

L'antisémitisme dans l'opinion publique française. Nouveaux éclairages

Dominique Reynié, novembre 2014, 44 pages

La politique de concurrence : un atout pour notre industrie

Emmanuel Combe, novembre 2014, 42 pages

Européennes 2014 (2) : poussée du FN, recul de l'UMP et vote breton

Jérôme Fourquet, octobre 2014, 44 pages

Européennes 2014 (1) : la gauche en miettes

Jérôme Fourquet, octobre 2014, 30 pages

Innovation politique 2014

Fondapol, PUF, octobre 2014, 554 pages

Énergie-climat : pour une politique efficace

Albert Bressand, septembre 2014, 47 pages

L'urbanisation du monde. Une chance pour la France

Laurence Daziano, juillet 2014, 34 pages

Que peut-on demander à la politique monétaire ?

Pascal Salin, mai 2014, 38 pages

Le changement, c'est tout le temps ! 1514 - 2014

Suzanne Baverez et Jean Sérié, mai 2014, 48 pages

Trop d'émigrés ? Regards sur ceux qui partent de France

Julien Gonzalez, mai 2014, 48 pages

L'opinion européenne en 2014

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, avril 2014, 284 pages

Taxer mieux, gagner plus

Robin Rivaton, avril 2014, 52 pages

L'État innovant (2) : diversifier la haute administration

Kevin Brookes et Benjamin Le Pendeven, mars 2014, 35 pages

L'État innovant (1) : renforcer les think tanks

Kevin Brookes et Benjamin Le Pendeven, mars 2014, 43 pages

Pour un new deal fiscal

Gianmarco Monsellato, mars 2014, 8 pages

Faire cesser la mendicité avec enfants

Julien Damon, mars 2014, 35 pages

Le low cost, une révolution économique et démocratique

Emmanuel Combe, février 2014, 52 pages

Un accès équitable aux thérapies contre le cancer

Nicolas Bouzou, février 2014, 52 pages

Réformer le statut des enseignants

Luc Chatel, janvier 2014, 7 pages

Un outil de finance sociale : les social impact bonds

Yan de Kerorguen, décembre 2013, 27 pages

Pour la croissance, la débureaucratisation par la confiance

Pierre Pezziardi, Serge Soudoplatoff et Xavier Quérat-Hément, novembre 2013, 37 pages

Les valeurs des Franciliens

Guénaëlle Gault, octobre 2013, 22 pages

Sortir d'une grève étudiante : le cas du Québec

Jean-Patrick Brady et Stéphane Paquin, octobre 2013, 31 pages

Un contrat de travail unique avec indemnités de départ intégrées

Charles Beigbeder, juillet 2013, 5 pages

L'opinion européenne en 2013

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, juillet 2013, 268 pages

La nouvelle vague des émergents : Bangladesh, Éthiopie, Nigeria, Indonésie, Vietnam, Mexique

Laurence Daziano, juillet 2013, 29 pages

Transition énergétique européenne : bonnes intentions et mauvais calculs

Albert Bressand, juillet 2013, 33 pages

La démobilité : travailler, vivre autrement

Julien Damon, juin 2013, 35 pages

Le Kapital. Pour rebâtir l'industrie

Christian Saint-Étienne et Robin Rivaton, avril 2013, 32 pages

Code éthique de la vie politique et des responsables publics en France

Les Arvernes, Fondapol, avril 2013, 12 pages

Les classes moyennes dans les pays émergents

Julien Damon, avril 2013, 26 pages

Innovation politique 2013

Fondapol, PUF, janvier 2013, 652 pages

Relancer notre industrie par les robots (2) : les stratégies

Robin Rivaton, décembre 2012, 30 pages

Relancer notre industrie par les robots (1) : les enjeux

Robin Rivaton, décembre 2012, 40 pages

La compétitivité passe aussi par la fiscalité

Aldo Cardoso, Michel Didier, Bertrand Jacquillat, Dominique Reynié et Grégoire Sentilhes, décembre 2012, 20 pages

Une autre politique monétaire pour résoudre la crise

Nicolas Goetzmann, décembre 2012, 28 pages

La nouvelle politique fiscale rend-elle l'ISF inconstitutionnel ?

Aldo Cardoso, novembre 2012, 5 pages

Fiscalité : pourquoi et comment un pays sans riches est un pays pauvre...

Bertrand Jacquillat, octobre 2012, 30 pages

Youth and Sustainable Development

Fondapol/Nomadéis/United Nations, juin 2012, 80 pages

La philanthropie. Des entrepreneurs de solidarité

Francis Charhon, mai / juin 2012, 34 pages

Les chiffres de la pauvreté : le sens de la mesure

Julien Damon, mai 2012, 30 pages

Libérer le financement de l'économie

Robin Rivaton, avril 2012, 40 pages

L'épargne au service du logement social

Julie Merle, avril 2012, 32 pages

L'opinion européenne en 2012

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, mars 2012, 210 pages

Valeurs partagées

Dominique Reynié (dir.), PUF, mars 2012, 362 pages

Les droites en Europe

Dominique Reynié (dir.), PUF, février 2012, 552 pages

Innovation politique 2012

Fondapol, PUF, janvier 2012, 648 pages

L'école de la liberté : initiative, autonomie et responsabilité

Charles Feuillerade, janvier 2012, 27 pages

Politique énergétique française (2) : les stratégies

Rémy Prud'homme, janvier 2012, 31 pages

Politique énergétique française (1) : les enjeux

Rémy Prud'homme, janvier 2012, 36 pages

Révolution des valeurs et mondialisation

Luc Ferry, janvier 2012, 27 pages

Quel avenir pour la social-démocratie en Europe ?

Sir Stuart Bell, décembre 2011, 32 pages

La régulation professionnelle : des règles non étatiques pour mieux responsabiliser

Jean-Pierre Teyssier, décembre 2011, 34 pages

L'hospitalité : une éthique du soin

Emmanuel Hirsch, décembre 2011, 29 pages

12 idées pour 2012

Fondapol, décembre 2011, 110 pages

Les classes moyennes et le logement

Julien Damon, décembre 2011, 40 pages

Réformer la santé : trois propositions

Nicolas Bouzou, novembre 2011, 30 pages

Le nouveau Parlement : la révision du 23 juillet 2008

Jean-Félix de Bujadoux, novembre 2011, 32 pages

La responsabilité

Alain-Gérard Slama, novembre 2011, 32 pages

Le vote des classes moyennes

Élisabeth Dupoirier, novembre 2011, 40 pages

La compétitivité par la qualité

Emmanuel Combe et Jean-Louis Mucchielli, octobre 2011, 32 pages

Les classes moyennes et le crédit

Nicolas Pécourt, octobre 2011, 40 pages

Portrait des classes moyennes

Laure Bonneval, Jérôme Fourquet et Fabienne Gomant, octobre 2011, 36 pages

Morale, éthique, déontologie

Michel Maffesoli, octobre 2011, 33 pages

Sortir du communisme, changer d'époque

Stéphane Courtois (dir.), PUF, octobre 2011, 672 pages

L'énergie nucléaire après Fukushima : incident mineur ou nouvelle donne ?

Malcolm Grimston, septembre 2011, 15 pages

La jeunesse du monde

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, septembre 2011, 132 pages

Pouvoir d'achat : une politique

Emmanuel Combe, septembre 2011, 42 pages

La liberté religieuse

Henri Madelin, septembre 2011, 31 pages

Réduire notre dette publique

Jean-Marc Daniel, septembre 2011, 35 pages

Écologie et libéralisme

Corine Pelluchon, août 2011, 40 pages

Valoriser les monuments historiques : de nouvelles stratégies

Wladimir Mitrofanoff et Christiane Schmuckle-Mollard, juillet 2011, 22 pages

Contester les technosciences : leurs raisons

Eddy Fougier, juillet 2011, 34 pages

Contester les technosciences : leurs réseaux

Sylvain Boulouque, juillet 2011, 28 pages

La fraternité

Paul Thibaud, juin 2011, 26 pages

La transformation numérique au service de la croissance

Jean-Pierre Corniou, juin 2011, 45 pages

L'engagement

Dominique Schnapper, juin 2011, 26 pages

Liberté, Égalité, Fraternité

André Glucksmann, mai 2011, 30 pages

Quelle industrie pour la défense française ?

Guillaume Lagane, mai 2011, 21 pages

La religion dans les affaires : la responsabilité sociale de l'entreprise

Aurélien Acquier, Jean-Pascal Gond et Jacques Igalens, mai 2011, 33 pages

La religion dans les affaires : la finance islamique

Lila Guermas-Sayegh, mai 2011, 28 pages

Où en est la droite ? L'Allemagne

Patrick Moreau, avril 2011, 50 pages

Où en est la droite ? La Slovaquie

Étienne Boisserie, avril 2011, 35 pages

Qui détient la dette publique ?

Guillaume Leroy, avril 2011, 36 pages

Le principe de précaution dans le monde

Nicolas de Sadeleer, mars 2011, 33 pages

Comprendre le Tea Party

Henri Hude, mars 2011, 31 pages

Où en est la droite ? Les Pays-Bas

Niek Pas, mars 2011, 31 pages

Productivité agricole et qualité des eaux

Gérard Morice, mars 2011, 36 pages

L'Eau : du volume à la valeur

Jean-Louis Chaussade, mars 2011, 27 pages

Eau : comment traiter les micropolluants ?

Philippe Hartemann, mars 2011, 34 pages

Eau : défis mondiaux, perspectives françaises

Gérard Payen, mars 2011, 56 pages

L'irrigation pour une agriculture durable

Jean-Paul Renoux, mars 2011, 38 pages

Gestion de l'eau : vers de nouveaux modèles

Antoine Frérot, mars 2011, 28 pages

Où en est la droite ? L'Autriche

Patrick Moreau, février 2011, 36 pages

La participation au service de l'emploi et du pouvoir d'achat

Jacques Perche et Antoine Pertinax, février 2011, 28 pages

Le tandem franco-allemand face à la crise de l'euro

Wolfgang Glomb, février 2011, 34 pages

2011, la jeunesse du monde

Dominique Reynié (dir.), janvier 2011, 88 pages

L'opinion européenne en 2011

Dominique Reynié (dir.), Édition Lignes de Repères, janvier 2011, 254 pages

Administration 2.0

Thierry Weibel, janvier 2011, 45 pages

Où en est la droite ? La Bulgarie

Antony Todorov, décembre 2010, 28 pages

Le retour du tirage au sort en politique

Gil Delannoi, décembre 2010, 34 pages

La compétence morale du peuple

Raymond Boudon, novembre 2010, 26 pages

L'Académie au pays du capital

Bernard Belloc et Pierre-François Mourier, PUF, novembre 2010, 222 pages

Pour une nouvelle politique agricole commune

Bernard Bachelier, novembre 2010, 27 pages

Sécurité alimentaire : un enjeu global

Bernard Bachelier, novembre 2010, 27 pages

Les vertus cachées du low cost aérien

Emmanuel Combe, novembre 2010, 36 pages

Innovation politique 2011

Fondapol, PUF, novembre 2010, 676 pages

Défense : surmonter l'impasse budgétaire

Guillaume Lagane, octobre 2010, 30 pages

Où en est la droite ? L'Espagne

Joan Marcet, octobre 2010, 34 pages

Les vertus de la concurrence

David Sraer, septembre 2010, 40 pages

Internet, politique et coproduction citoyenne

Robin Berjon, septembre 2010, 28 pages

Où en est la droite ? La Pologne

Dominika Tomaszewska-Mortimer, août 2010, 38 pages

Où en est la droite ? La Suède et le Danemark

Jacob Christensen, juillet 2010, 40 pages

Quel policier dans notre société ?

Mathieu Zagrodzki, juillet 2010, 24 pages

Où en est la droite ? L'Italie

Sofia Ventura, juillet 2010, 32 pages

Crise bancaire, dette publique : une vue allemande

Wolfgang Glomb, juillet 2010, 22 pages

Dette publique, inquiétude publique

Jérôme Fourquet, juin 2010, 28 pages

Une régulation bancaire pour une croissance durable

Nathalie Janson, juin 2010, 30 pages

Quatre propositions pour rénover notre modèle agricole

Pascal Perri, mai 2010, 28 pages

Régionales 2010 : que sont les électeurs devenus ?

Pascal Perrineau, mai 2010, 52 pages

L'opinion européenne en 2010

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, mai 2010, 245 pages

Pays-Bas : la tentation populiste

Christophe de Voogd, mai 2010, 43 pages

Quatre idées pour renforcer le pouvoir d'achat

Pascal Perri, avril 2010, 26 pages

Où en est la droite ? La Grande-Bretagne

David Hanley, avril 2010, 30 pages

Renforcer le rôle économique des régions

Nicolas Bouzou, mars 2010, 28 pages

Réduire la dette grâce à la Constitution

Jacques Delpla, février 2010, 54 pages

Stratégie pour une réduction de la dette publique française

Nicolas Bouzou, février 2010, 30 pages

Iran : une révolution civile ?

Nader Vahabi, novembre 2009, 16 pages

Où va la politique de l'église catholique ? D'une querelle du libéralisme à l'autre

Émile Perreau-Saussine, octobre 2009, 26 pages

Agir pour la croissance verte

Valéry Morron et Deborah Sanchez, octobre 2009, 8 pages

L'économie allemande à la veille des législatives de 2009

Nicolas Bouzou et Jérôme Duval-Hamel, septembre 2009, 7 pages

Élections européennes 2009 : analyse des résultats en Europe et en France

Corinne Deloy, Dominique Reynié et Pascal Perrineau, septembre 2009, 50 pages

Retour sur l'alliance soviéto-nazie, 70 ans après

Stéphane Courtois, juillet 2009, 16 pages

L'État administratif et le libéralisme. Une histoire française

Lucien Jaume, juin 2009, 26 pages

La politique européenne de développement : une réponse à la crise de la mondialisation ?

Jean-Michel Debrat, juin 2009, 30 pages

La protestation contre la réforme du statut des enseignants-chercheurs :

défense du statut, illustration du statu quo

Suivi d'une discussion entre l'auteur et Bruno Bensasson David Bonneau, mai 2009, 40 pages

La lutte contre les discriminations liées à l'âge en matière d'emploi

Élise Muir (dir.), mai 2009, 65 pages

Quatre propositions pour que l'Europe ne tombe pas dans le protectionnisme

Nicolas Bouzou, mars 2009, 12 pages

Après le 29 janvier : la fonction publique contre la société civile ?

Une question de justice sociale et un problème démocratique

Dominique Reynié, mars 2009, 22 pages

La réforme de l'enseignement supérieur en Australie

Zoe McKenzie, mars 2009, 74 pages

Les réformes face au conflit social

Dominique Reynié, janvier 2009, 14 pages

L'opinion européenne en 2009

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, mars 2009, 237 pages

Travailler le dimanche : qu'en pensent ceux qui travaillent le dimanche ?

Sondage, analyse, éléments pour le débat

Dominique Reynié, janvier 2009, 18 pages

Stratégie européenne pour la croissance verte

Elvire Fabry et Damien Tresallet (dir.), novembre 2008, 125 pages

Défense, immigration, énergie : regards croisés franco-allemands sur trois priorités de la présidence française de l'UE

Elvire Fabry, octobre 2008, 35 pages

Retrouvez notre actualité et nos publications sur fondapol.org

Le débat public a besoin de la Fondapol et la Fondapol a besoin de vous!

Pour préserver son indépendance et conduire sa mission d'utilité publique, la Fondapol, institution de la société civile, a besoin du soutien des entreprises et des particuliers.

Reconnue d'utilité publique par décret en date du 14 avril 2004, la Fondapol peut recevoir des dons et des legs des particuliers et des entreprises.

Vous êtes une entreprise, un organisme, une association

Votre entreprise bénéficie d'une réduction d'impôt de 60 % du montant des dons versés imputer directement sur l'IS (ou le cas échéant sur l'IR), dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT (report possible durant 5 ans) (art. 238 *bis* du CGI).

Dans le cas d'un don de 10 000 €, vous pourrez déduire 6 000 € d'impôt, votre contribution aura effectivement coûté 4 000 € à votre entreprise.

Vous êtes un particulier

Au titre de l'IR, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 % du montant des dons versés, dans la limite de 20 % du revenu imposable (report possible durant 5 ans) ;

Au titre de l'IFI, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 75 % du montant des dons versés, dans la limite de 50 000 €.

Dans le cas d'un don de 1 000 €, vous pourrez déduire 660 € de votre IR ou 750 € de votre IFI.

contact : Anne Flambert + 33 (0)1 47 53 67 09 _ anne.flambert@fondapol.org

Je soutiens la Fondapol

voici ma contribution de :

100 € 500 € 1000 € 5000 €
 10000 € 50000 € Autre montant : _____ €

Je choisis de faire un don :

- À titre personnel
 Au titre de la société suivante : _____

Destinataire du reçu fiscal : _____

N° _____ Rue _____

Code postal _____ Ville _____

- Par chèque, à l'ordre de
la **Fondation pour l'innovation politique**
 Par virement bancaire daté du : _____
au profit du compte
Fondation pour l'innovation politique
à la Caisse des dépôts et consignations : _____

IBAN : FR77 4003 1000 0100 0029 9345 Z16

BIC : CDCGFRPPXXX

À renvoyer à :

Fondation pour
l'innovation
politique
11, rue de
Grenelle
75007 Paris

Contact :

Anne Flambert
Responsable
administratif
et financier
01 47 53 67 09



POURQUOI DONNER

Par Claire-Marie MORINIÈRE
avec Wakil BELHADDAD et Claude BIRMAN

L'importance de ce qui est implicite est généralement négligé : ainsi en est-il du don, et de la place qu'il prend dans les structures sociales. Un esprit idéaliste voudrait voir dans le geste du don une gratuité absolue qui se révèle vite très illusoire, un esprit pessimiste n'y verrait que la face émergée d'un intérêt dissimulé, un esprit comptable n'y percevrait que la manifestation de la persistance des inégalités entre riches et pauvres.

À rebours d'une vision strictement utilitariste des échanges humains, l'analyse du don permet de déceler la part de gratuité et de liberté qui peut demeurer dans « ce qui circule entre nous », selon l'expression de Jacques T. Godbout. La confiance, la création d'une attente et d'une forme d'émulation, sont les présupposés du don dans les échanges économiques, relationnels, et politiques : les différentes formes qu'ils prennent selon les sociétés nous en montrent la dimension implicitement structurante, et nous invitent à chercher et questionner son équivalence pour la nôtre.

De l'évergétisme grec à la philanthropie moderne, en passant par la charité médiévale, des cadres de l'entreprise à ceux de l'action publique, des relations sociales aux relations familiales, des échanges matériels à leurs équivalents spirituels dans les différentes religions, le don est un répertoire d'action qui est autant un luxe pour les plus riches qu'une « vertu humaine de base ». Il repose sur un esprit de prodigalité et de libéralité qui n'est pas nécessairement proportionnel à la richesse réelle, mais met en évidence le poids des choses et des hommes, et des liens qui les unissent, au-delà de leur valeur monétaire. Il peut alors devenir un moyen de contester la logique d'équivalence marchande qui, des domaines économiques, tend à s'étendre à toutes les sphères des relations humaines.

Les médias

**ANTHROPO
TECHNIE**
LES ENJEUX DE L'HUMAIN AUGMENTÉ



Le site internet

fondapol.org



Les données en open data

data.fondapol.org



978 2 36408 343 1

ISBN : 978-2-36408-343-1